

BULLETIN DES ARMÉES

DE LA RÉPUBLIQUE

B.D.I.C.

RÉSERVÉ A LA ZONE DES ARMÉES

LES COMBATS DE SOISSONS

Après une attaque réussie sur un saillant de la ligne allemande, la crue de l'Aisne et la destruction des ponts nous obligent à un repli sur la rive gauche de la rivière.

On a exagéré l'importance des opérations conduites au nord de Soissons entre le 8 et le 15 janvier. Pour dissiper toute équivoque, il convient de rétablir simplement les faits.

Nous avons déjà dit que, dans les journées des 8, 9 et 10 janvier, nous nous étions emparés du plateau situé au nord-est de Soissons, à la côte 132, où nous nous étions maintenus malgré la violence de toutes les contre-attaques :

La journée du 11 a été marquée, comme les précédentes, par de violents combats. Nous maintenons les positions conquises, sauf un élément de tranchées que le feu de l'ennemi rend intenable dans le jour et que nous réoccupons à la nuit.

En outre, nous enlevons, complétant notre succès de la veille, les tranchées de la dent de Crouy, à l'est de la côte 132. Nous prenons des mitrailleuses, des prisonniers et nous trouvons devant notre front des monceaux de cadavres.

Dans la soirée cependant, une contre-attaque allemande reprend pied dans la partie médiane de cette tranchée.

Le 12, l'ennemi attaque violemment le plateau 132, c'est-à-dire le terrain gagné par nous du 8 au 10.

En outre, dans la nuit du 11 au 12, la crue de l'Aisne, qui a augmenté, emporte tous les ponts de Villeneuve et de Soissons, à l'exception d'un seul. Cette destruction, coïncidant avec l'attaque allemande, complique notre situation.

A dix heures, les Allemands prennent pied sur la crête du plateau et descendent vers Crouy, en dirigeant sur nos positions un feu d'une extrême violence.

A onze heures, l'attaque, très renforcée, débouche sur le plateau 132, à l'est de la route de Terny. L'organisation défensive a été bouleversée par les deux artilleries. Le colonel commandant le secteur est enseveli dans son poste de commandement.

Nos troupes se maintiennent pourtant sur la crête. Mais nos unités sont très éprouvées et la rupture des ponts rend difficiles les renforcements.

Dès ce moment, nous prenons des mesures pour ramener sur la rive gauche de l'Aisne une partie de notre artillerie. Deux pièces ne peuvent être ramenées et sont rendues inutilisables.

Le 13, nous contre-attaquons sur le plateau 132. Nous enlevons une tranchée et nous prenons une centaine de prisonniers, ce qui nous permet de continuer notre repli sur la rive gauche.

Vers Crouy, les Marocains attaquent avec beaucoup d'entrain. Mais la raideur des pentes et l'épaisseur de la boue arrêtent leur mouvement.

A l'est, vers Montcel et Sainte-Marguerite, l'ennemi prend l'offensive très violemment. Or

l'arrivée des renforts est de plus en plus tardée.

En effet, le pont de radeaux sur lequel ils devaient passer est emporté à la dérive par la crue grandissante. Il ne reste plus que le pont de Venizel et la route qui y accède, entourée des deux côtés par l'inondation. Le pont et la route sont sous le feu de l'ennemi.

Ces circonstances pèsent sur nos troupes et les empêchent d'exécuter complètement leur mission. Malgré cela, le mouvement de repli s'effectue en bon ordre dans la nuit du 13 au 14.

L'ennemi, très éprouvé, n'essaie pas de nous inquiéter et nous nous installons dans la boucle de l'Aisne, couvrant Soissons.

Le 14, une attaque très vive sur Saint-Paul est repoussée. Notre situation s'affirme de plus en plus.

Le 15, notre artillerie disperse les rassemblements de l'ennemi, qui n'attaque pas.

En résumé, dans ces combats d'une portée toute locale, notre offensive, couronnée d'un plein succès les 8, 9 et 10 janvier, a été enrayée à partir du 11 par la crue de l'Aisne et par la destruction des ponts.

L'ennemi en a profité pour nous contre-attaquer très violemment. La contre-attaque avait pour objet de nous acculer à la rivière ou de nous en couper : elle n'y a pas réussi.

Nous avons ramené toutes nos troupes au point où, en tout état de cause, la destruction des ponts par la crue nous aurait obligés à nous établir.

LES REMERCIEMENTS du grand-due Nicolas.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que, sur la proposition de M. Millerand, le Président de la République avait conféré la médaille militaire au grand-duc Nicolas. Le généralissime des armées russes vient d'adresser le télégramme suivant au Président de la République :

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL RUSSE

M. le Président de la République, Paris.

Le général de La Guiche, chargé par le Gouvernement, vient de me communiquer que le gouvernement français m'a fait le grand honneur de me conférer la médaille militaire.

Je vous prie, monsieur le Président, de recevoir mes chaleureux remerciements pour cette haute distinction militaire qui me lie encore plus avec la glorieuse armée française, amie et alliée.

GRAND-DUC NICOLAS.

Ce numéro du « Bulletin des Armées » est accompagné d'un Supplément entièrement consacré au Tableau d'honneur.

On trouvera, en 6^e page, la suite du Rapport de la commission d'enquête chargée de constater les crimes commis par l'armée allemande.

L'ARMÉE RÉPARATRICE

M. Maurice Braibant, député de Rethel, a constaté les efforts de nos soldats pour soulager les victimes et atténuer les désastres de la guerre.

J'ai parcouru depuis les débuts de cette épouvantable guerre plusieurs champs de bataille et de nombreux villages détruits. J'ai vu ce qu'ont d'horrible la dévastation volontaire et les destructions que nécessite la lutte.

L'impression est profondément douloureuse et singulièrement angoissante.

A Bancy, où je constatai pour la première fois les effroyables effets de la bataille ; à Auvé, riche petite commune de la Marne où l'on ne voit plus guère debout que des cheminées ; à Huiron, près de Vitry-le-François, où tout n'est que ruines ; dans la ville de Sermaize-les-Bains qui fait penser à quelque Pompeï, anéantie d'un seul coup par un fléau implacable, partout où j'ai passé reconnait une poignante détresse.

Eglises détruites, maisons réduites en cendres, poutres et meubles calcinés, arbres décapités, murs écroulés, monuments gisant en miettes dans la boue des cimetières violés : le cœur se serre à la vue de ces ravages sinistres de la guerre.

Des armées ont passé là, des combats gigantesques se sont livrés, la mitraille et l'incendie ont semé le deuil et la désolation.

Mais voici que derrière ces armées dévastatrices, alors que l'ennemi barbare, cause de tant de maux, fuyait devant l'offensive victorieuse de nos troupes, une autre armée est venue qui, dans la mesure du possible, accomplit l'œuvre de réparation.

Après le combat, avec une pieuse sollicitude, les soldats français ont inhumé leurs camarades tombés au champ d'honneur, et, par des moyens de fortune, ils ont marqué d'une croix de bois ou d'une pierre le lieu où dorment les chers disparus. Ils ont enfoui les chevaux. Ils ont brûlé les corps trop nombreux d'ennemis que les effets du 75 avaient fauchés en une moisson compacte. Et l'air des champs s'est purifié.

L'odeur de charnier a disparu, les populations, chassées de leurs foyers par l'invasion, vont retrouver des abris que l'armée leur prépare ; c'est l'armée encore qui va fournir les éléments de vie à ces populations que la lutte effroyable a privées des ressources les plus nécessaires.

Le paysan, si violemment éprié du sol natal, qu'il est revenu au village dès que l'ennemi l'avait abandonné, peut rentrer sans craindre que l'atmosphère viciée ne lui apporte la maladie.

L'armée allemande a pillé, elle a razié les vivres et le malheureux émigré qui re-

gagne son foyer désert pouvait redouter de n'y pas trouver les vivres nécessaires à sa subsistance. L'armée des barbares n'ayant plus rien laissé derrière elle, c'est la famine qui attendait l'infortuné dénué de tout. L'armée française a voulu réparer le mal que l'ennemi avait fait. Ce sont les intendances militaires qui aident les pouvoirs civils dans le ravitaillement des populations que les envahisseurs ont laissées sans ressources. L'autorité militaire préte volontiers un concours dévoué à ceux qui entreprennent la tâche difficile d'assurer l'alimentation des habitants de retour au pays. Et là, où, malgré les efforts de tous, les vivres n'arrivent pas en quantité suffisante, il n'est pas rare de voir le soldat partager fraternellement avec le paysan l'abondante ration que lui délivre l'ordinaire.

C'est encore l'armée qui répare, momentanément du moins, une partie des désastres matériels que l'armée a causés. Dans la Marne, j'ai vu à l'œuvre les pontonniers qui rétablissaient les ponts sautés, et les soldats du génie qui construisaient de légers et solides abris provisoires. Les essais du capitaine Perrin, du 6^e génie, commencent à donner d'intéressants résultats. Bientôt, nous si éprouvons compatriotes que la guerre a privés du toit familial se trouveront chez eux dans la petite maison en planches, construite par nos soldats et qui leur permettra d'attendre la reconstruction d'une maison nouvelle.

La guerre entraîne des désastres sans nombre. L'armée, redoutable instrument de la guerre, s'efforce, l'ouragan passé, la bataille finie, de réparer l'œuvre de dévastation. Et c'est une constatation réconfortante de voir, après l'armée dévastatrice et meurrière, travailler, pour la reconstitution de la patrie, « l'armée réparatrice » !

MAURICE BRAIBANT,
député de Rethel.

SITUATION MILITAIRE du 16 au 19 janvier.

En Belgique où la tempête a été violente, nous avons continué à progresser dans la région de Nieuport et de Lombaerde, sur une profondeur de 200 mètres environ. Notre artillerie a obligé les Allemands à évacuer leurs tranchées de la Grande-Dune, détruit un redan au nord de celle-ci et bombardé les ouvrages ennemis sur cette partie du front et au sud de Saint-Georges.

De la Lys à la Somme :

A Notre-Dame-de-Lorette, près de Carentan, l'ennemi a réoccupé une partie des tranchées qu'il avait perdues le 14. A Blangy, près d'Arras, nos progrès ont continué. Action assez vive ; les Allemands s'étaient emparés de la fonderie de Blangy ; nous les avons repris aussi par une énergie contre-attaque et nous nous y sommes maintenus. Notre artillerie a continué à démolir les tranchées ennemis, près de la Boisselle, où nous avons repoussé une violente attaque, le 15. Dans la nuit du 17 au 18, à la suite de l'explosion d'un dépôt de munitions, nous avons dû évacuer nos positions du village de la Boisselle ; nous les avons reprises, le 18, au point du jour et l'ennemi n'a pas renouvelé ses attaques sur cette partie du front.

Dans les secteurs de Soissons et de Reims, notre artillerie a obtenu des résultats appréciables sur plusieurs points (dispersion d'un régiment, explosion dans une batterie, etc.). Deux attaques ennemis ont été repoussées à Autrêches (nord-est de Vic-sur-Aisne) et deux autres, entre Vailly et Craonne, dirigées près de la sucrerie de Troyon et contre nos tranchées de Beaulieu.

Nos troupes se sont emparées d'une nouvelle tranchée aux abords de Perthes et d'un bois à 200 ou 300 mètres en avant de nos lignes au nord de Beauséjour, et notre progression a continué dans cette région, malgré la tempête, tir très efficace de notre artillerie.

L'ennemi a bombardé Saint-Paul, près de Soissons, dans la nuit du 17 au 18. Aucune attaque d'infanterie n'a suivi, et la journée du 18 a été calme.

En Champagne, des avions allemands ont survolé nos positions, ils ont été reçus à coups de canon et de mitrailleuse. Deux d'entre eux sont allés s'abattre à l'intérieur de nos lignes, du côté de Bar-le-Duc ; les appareils sont à peu près intacts ; les quatre aviateurs ont été faits prisonniers.

En Argonne, action assez intense de l'artillerie ennemie sur Fontaine-Madame. Les attaques allemandes sur la cote 263 (ouest de Boureuilles) sont restées sans résultat.

De l'Argonne aux Vosges, sous d'abondantes chutes de neige : échec complet d'une attaque dirigée contre nos tranchées de Flirey ; les Allemands ont évacué, en raison du tir de notre artillerie, la crête au nord de Clémery (est de Pont-à-Mousson). Nous nous sommes emparés de plusieurs ouvrages allemands au nord-ouest de Pont-à-Mousson, dans la seule partie du bois Le Prêtre qui soit encore aux mains de l'ennemi. Nous avons ensuite repoussé un contre-attaque et maintenu tous nos gains. Nous y occupons maintenant 500 mètres de tranchées ennemis.

Dans les Vosges, après un combat d'artillerie sur tout le front, avec quelques fusillades, notamment à la Tête-de-Faux, nous avons gagné du terrain à l'est d'Orbey. Canonnière au Baud-Sapt et dans le secteur de Thann.

Sur tout le front, tempêtes de neige et boursouflures.

La Victoire russe

(Officiel.) La bataille de Karaourgan, livrée ces trois jours derniers dans une tempête de neige ininterrompue, s'est terminée pour nous par une victoire complète.

Grâce aux efforts de nos vaillants régiments du Caucase et du Turkestan, ainsi que des cosaques de Sibérie, la résistance de l'ennemi a été brisée, les arrières-gardes qui couvraient sa retraite ont été anéantis et les restes de l'armée turque, canonnés de front et sur leurs flancs, fuient vers Erzroum.

Le 11^e corps turc a été complètement défaite et toute son artillerie prise.

Nos éléments de poursuite trouvent dans les ravins les débris de canons turcs que l'ennemi, incapable de les emporter, précipite des hauteurs et enfouit dans la neige.

La garnison d'Erzroum, que les Turcs avaient engagée dans cette bataille, a été également éprouvée. Elle ne compte plus que 30,000 miliciens.

En Pologne, nous progressons toujours avec succès sur la rive droite de la Vistule.

Sur la rive gauche, six régiments allemands ont prononcé sept attaques successives. Après des combats acharnés à la baïonnette, ils ne purent s'emparer que de la tranchée d'une de nos compagnies avancées. Cette tranchée a été reprise le lendemain, et tous les Allemands qui la défendaient ont été tués.

Dans les autres secteurs, l'ennemi a dû se replier sur ses positions, malgré un feu violent d'artillerie lourde. Dans la région de Kono-Pnitsa, nos volontaires ont bombardé de leurs grenades les boyaux de communication des Allemands, qui furent obligés de les évacuer.

De nouvelles tentatives, faites par les Allemands pour bombarder Tarnow avec des pièces de gros calibre, ont été entravées par le feu efficace de notre artillerie.

En Bucovine, nos partis avancés ont pris d'assaut dans les Carpates, le col de Kiril-Bara, voisin de la Transylvanie, et où se trouve la chaussée de Kimpolung à Marmarosszigt et Deesz.

NOUVELLES MILITAIRES

Le service de santé. — M. Millerand vient de décider la création d'une commission spéciale ayant pour objet de rechercher ou de compléter les améliorations et les perfectionnements qu'il convient d'apporter au service de santé militaire, sur le territoire national et aux armées.

Cette commission, dont la présidence est confiée à l'éminent président de la commission de l'armée au Sénat, à l'ancien délégué à la guerre en 1870, M. de Freycinet, est composée de dix-huit membres dont l'expérience technique, les travaux antérieurs et la haute autorité servent de garantie pour le résultat recherché.

Les vice-présidents sont deux anciens présidents du conseil : MM. Léon Bourgeois, sénateur, et Louis Barthou, député.

Membres de la commission : MM. les docteurs Landouzy, Léon Labbé, Roux, Vaillard, Lachaud, Hartmann, Delbet, Troussoux (directeur du service de santé) ; MM. Paul Strauss, Joseph Reinach, Le Chatelier, Sartiaux, et M. le colonel Gassouin, chef du 4^e bureau de l'état-major de l'armée. Secrétaires (avec voix consultative) : MM. les docteurs Mignot et Heitz-Boyer, M. le capitaine Delorme, M. le lieutenant François Carnot et M. Rossey, officier d'administration.

Les promotions à titre temporaire. — Pendant la durée de la campagne, les officiers de tous grades peuvent être nommés au grade supérieur à titre temporaire, quelle que soit leur ancienneté de grade ; les sous-officiers peuvent être nommés officiers dans les mêmes conditions.

Les officiers ainsi nommés ont droit, tant qu'ils restent investis du grade auquel ils ont été nommés à titre temporaire, aux prérogatives et avantages pecuniaires résultant du grade ou de l'emploi qui leur est conféré ; le bénéfice leur en est acquis à partir de la date de la décision du général commandant en chef qui les a nommés provisoirement et leur ancienneté dans le grade est réglée par la date de cette décision ; ils ont, dans ce grade, les mêmes droits à l'avancement que les officiers promus dans les conditions normales.

Pendant la durée de la campagne, le ministre de la guerre peut, par des décisions individuelles spéciales, et après avis des autorités, faire cesser l'effet des nominations à titre temporaire, lorsque cette mesure lui paraîtra nécessaire dans l'intérêt du service.

INFORMATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DU COMMERCE. — La France, qui a maintenu sa participation à l'exposition de San-Francisco sur les instances pressantes des Etats-Unis, a décidé d'offrir à la Belgique une place d'honneur dans son palais national.

La Belgique y exposerá des tableaux de maîtres, des dentelles, des reproductions artistiques de ses glorieux monuments dont quelques-uns ne sont plus aujourd'hui, depuis l'invasion des barbares allemands, que des ruines.

MINISTÈRE DES FINANCES. — Un décret décide que les vacances survenues dans les débits et parts de débits de tabac seront réservées, à concurrence des trois quarts, aux veuves et orphelins classés des officiers, sous-officiers, soldats, fonctionnaires et employés civils de l'Etat morts sous les drapeaux pendant la durée de la guerre actuelle ou décédés soit sous les drapeaux, soit après renvoi dans leurs foyers, dans l'année à compter de la cessation des hostilités, de blessures reçues ou de maladies contractées pendant la guerre.

Seront nommés par droit de préférence aux recettes buralistes les officiers, sous-officiers ou soldats réformés par congé n° 1 pour blessures reçues ou maladies contractées devant l'ennemi et hors d'état de reprendre leurs occupations antérieures.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. — La commission parlementaire d'administration a entendu M. Malvy, ministre de l'intérieur, sur la question des allocations aux familles des mobilisés.

Le Gouvernement s'est toujours efforcé de faire prévaloir l'interprétation la plus libérale et sur un total de 2,116,000 demandes formulées, 1,857,200 ont été accueillies.

ÉCHOS DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

De vrais camarades. — *Christmas* est une grande fête aux Etats-Unis, comme en Angleterre, et les petits Américains attendent avec impatience, à la fin de décembre, les jouets de leur Noël. Un grand nombre d'entre eux ont, cependant, la touchante pensée de renoncer à leurs éternels, cette année, pour les offrir aux petits Français dont les pères sont sous les drapeaux et une somme de 10,000 fr. environ, réunie par eux, a été adressée à M^e Raymond Poincaré, avec prière d'en assurer la répartition.

Le commandeur des croyants touchera désormais 6 millions de francs par an et, en outre, 1,250,000 fr. comme indemnité pour frais de représentation.

L'héritier présumptif du trône aura, de son côté, un apantage de 600,000 fr. par an. Plusieurs autres princes et princesses de la Sublime Porte recevront de 80,000 à 135,000 fr. Quelques petits princes sans importance se contenteront de 45,000 fr.

Les uns et les autres agiront sagement, semble-t-il, en se dépechant de passer à la caisse.

Racolage. — On lit aux annonces d'un journal badois, *Badische Presse*, portant la date du 26 novembre 1914 (n° 551, p. 5) :

Des jeunes gens robustes, depuis l'âge de dix-sept ans, peuvent être engagés comme volontaires de guerre. S'adresser autant que possible jusqu'au 30 de ce mois, bataillon de complément, régiment d'infanterie 112.

MULLHEIM Z/ BADEN.

Des jeunes gens pas trop jeunes et nécessairement robustes, ainsi que d'anciens sous-officiers d'infanterie comme personnel d'instruction sont engagés immédiatement au bataillon d'infanterie de campagne n° 62, Rastatt, Friedrichsstadt (fort Frédéric).

OTTO, commandant de bataillon.

En faveur du mot, on lui a donné le fusil.

Exploit d'aviateurs. — Nous avons déjà indiqué que le pilote Gilbert et le lieutenant de Puechredon, observateur, avaient abattu près d'Amiens, le 12 janvier, un avion allemand dont l'observateur était le lieutenant de Falkenstein (et non de Falkenhayn, comme il a été dit à tort).

C'est la troisième fois que le sergent Gilbert, qui a déjà reçu la médaille militaire, réussit à descendre des appareils ennemis.

La première fois, le 2 novembre, au cours d'une reconnaissance avec le capitaine de Vergnette, commandant l'escadrille comme observateur, il avait pris en chasse un avion au-dessus des lignes allemandes et trois balles ayant été tirées, l'appareil avait disparu par un vol excessivement pique et s'était abattu dans un champ où il a paru s'écraser.

La deuxième fois, avec son mécanicien Bayle comme tireur, Gilbert avait obtenu le même succès entre Albert et Bapaume. A ces deux rencontres, l'appareil ennemi était tombé dans ses lignes.

Cette fois, il a atterri dans les nôtres !

Leurs chansons. — On a édité pour les soldats allemands, voici quelques semaines, un recueil de chants et de chansons, qui porte le titre suivant : « Das Völkerkriegs-Wehr-und Jubiläuslied » (ouf !), et qui est dédié « aux deux empereurs à victoires, François-Joseph I^e et Guillaume II ». La partie « sérieuse » est un développement rageur de cette célèbre parole du Kaiser : « Maintenant, nous allons les roses ! » (Nun wollen wir sie dreschen !) et la partie gai « Humour en campagne » se compose d'âneries telles que celle-ci : « A chaque coup de feu, un Russe, à chaque coup de poing, un Français, à chaque coup de pied, un Anglais, etc. »

Que de coups, juste ciel ! Et puis, rien que le titre de ce recueil, comme ce doit être difficile à emporter en campagne !

« La grosse Nénette ». — *L'Illustration*, dans son dernier numéro, nous montre deux canons de 155, en batterie à Thann et que nos poilius ont appellé, pour parler le langage des professeurs, *Kultur* et *Kolossal* : ces sobriquets ironiques sont peints en hauts caractères blancs sur l'acier des pièces.

A ceux-ci, la dame commence par payer des bonbons qu'ils dévorent comme des enfants gourmands.

Aux soldats blancs, elle se contente d'offrir un programme.

Vers la fin du spectacle, un des Sénégalais réclame encore des bonbons.

— Je n'en ai plus, dit la dame, vous avez tout mangé.

— Si toi plus avoir, toi acheter autres, dit la Sénégalais.

— Mais je n'ai plus d'argent.

Le Sénégalais paraît tomber de son haut :

— Alors, dit-il en désignant le programme, pourquoi tu as donné argent pour papier ? Y en a pas bon à manger, papier...

La prise de Montbéliard (Suite.)

L'entrain de la poursuite nous avait conduits un peu plus loin que de raison.

Le régiment de mobiles de la Charente qui devait déboucher sur la droite n'avait évidemment pas marché à notre allure.

Nous étions, comme on dit, tout à fait en l'air et ce, dans un air qui ne pouvait tarder à se saturer de plomb.

— Nous sommes peut-être allés un peu vite, dis-je à Béchery.

— Et peut-être aussi un peu loin.

— Le colonel ne nous abandonnera pas, repris-je. Seulement il serait bon de lui faire savoir, en tirant quelques coups de feu, que nous ne sommes pas tout à fait morts. Que diriez-vous d'un essai de prise de possession de la barricade carrée de la grand'place ? Nous serions plus tranquilles une fois là-dedans.

— On peut tâcher moyen, répliqua Béchery.

Comme nous en étions-là de nos parolades, des coups de fusil d'abord lointains, bientôt plus rapprochés, partirent sur notre flanc droit. C'étaient les mobiles de la Charente qui entraient en ligne ; mais ils étaient encore loin et, comme disait l'adjoint Fleury : « Il leur sera bien difficile de nous sortir de là, si nous ne nous en sortons pas nous-mêmes ».

A ce moment, venus on ne sait d'où, mais à coup sûr tombés du ciel, arrivèrent tout courant, la joue droite déjà noire de poudre, une vingtaine de moblots charentais qui avaient gaillardement poussé comme nous leur pointe d'ayant-garde. Ils avaient à leur tête un simple caporal, jeune gars trapu, aux épaules carrées, au front large, qui leur avait servi de guide et d'entraîneur. J'ai su le soir qu'il s'appelait Picard et qu'il était de Ruffec.

ne nous soutient guère, riposta l'adjudant Fleury, qui était fortement enclin aux jeux de mots.

— Tirons encore quelques coups de fusil. Mais, de l'économie, camarades, parce que les morceaux de plomb commencent à valoir leur pesant d'or.

Tout en continuant un tir très espacé et très lent, j'en étais arrivé à me demander si, mourir pour mourir, il ne valait pas mieux aller nous faire tuer sous les murs du château. Etre frappé dans le dos en battant en retraite m'allait moins que d'être frappé dans la poitrine en marchant en avant.

J'allais prendre des dispositions pour donner malgré tout un peu d'organisation à cette sortie désespérée, lorsqu'un cri joyeux retentit derrière nous.

C'était le sous-lieutenant Mohammé qui, monté sur la barricade, les deux mains en visière, avait interrogé du regard les hauteurs voisines : « Chouïa! chouïa! mon lieutenant, voici les chachias! »

Comme une aurore empourprée, une longue ligne de calottes rouges montait rapidement sur l'horizon.

— Rien n'est perdu, alors!

— Vous pouvez même dire que tout est gagné, mon lieutenant, s'écria Béchery.

Bientôt les coups de feu commencèrent à retentir sur le plateau et à notre droite.

C'étaient les mobiles charentais qui représentaient le dessus. Les Prussiens, refoulés, passaient en fuyant, le long du canal.

Enfin, une première compagnie de turcos déboucha sur la place, puis une seconde, puis une troisième, puis le régiment tout entier.

On se salua, on s'accola, on s'embrassa; on se félicita sans bien savoir ce que l'on faisait ni ce que l'on disait.

Sur la droite, arrivèrent peu après, non moins joyeux, non moins triomphants, malgré de sérieuses pertes, les deux bataillons de moblots charentais.

On avait bel et bien ville gagnée et, si la somme de tous les avantages remportés ce jour-là ne peut pas tout à fait s'appeler une victoire, la prise de Montbéliard n'en était pas moins un beau succès.

PAUL DÉROULÈDE.

AU PARLEMENT

SIÉANCE DE LA CHAMBRE DU 19 JANVIER

Au début de la séance, M. Paul Deschanel donne lecture du télégramme qu'il a adressé au président de la Chambre italienne, au sujet de la catastrophe qui a éprouvée la nation sour, et de la réponse qu'il a reçue.

La Chambre vote un projet de loi qui met la législation sur les pensions civiles en harmonie avec l'état de guerre, en réglant les pensions des fonctionnaires employés et agents civils de l'Etat qui ont été atteints de blessures ou d'infirmités dans l'exercice de leur service militaire :

Les fonctionnaires, employés et agents civils de l'Etat qui, accomplissant en temps de guerre un service militaire, sont atteints, dans l'exécution de ce service, de blessures ou d'infirmités ouvrant droit à une pension militaire, peuvent, en renonçant à demander cette pension, réclamer le bénéfice de leur régime normal de retraites. Dans ce cas, les blessures ou infirmités sont considérées comme reçues ou contractées dans l'exercice des fonctions civiles. L'option ainsi faite emportera détermination du régime éventuellement applicable à la veuve ou aux orphelins.

Puissent également opter pour le régime de pensions afférent à l'emploi civil les veuves ou orphelins desdits fonctionnaires, employés ou agents civils de l'Etat qui ont été tués dans l'accomplissement d'un service militaire en temps de guerre ou qui, ayant d'avoir usé de la faculté ouverte par l'article précédent, sont morts des suites de blessures.

La Chambre s'journe ensuite au jeudi 28 janvier.

Le Dénigrement

Il n'y a pas à le nier, nous avons toujours un faible pour les gens qui nous dénigrent. Et quand ces gens sont des étrangers, nous sommes portés, par le seul fait qu'ils nous dénigrent, à les trouver bien supérieurs à nous. C'est une manie que nous avons, c'est une espèce de rançon de notre insouciance et de notre cordialité. Remarquez que chacune de nos qualités aime, de temps en temps, à se prolonger jusqu'à ce qu'elle devienne un défaut.

Une autre conséquence de cette manie, c'est que non seulement nous acceptons que les étrangers nous dénigrent, mais que nous adorons nous dénigrer nous-mêmes. Une grande partie de la littérature contemporaine est basée sur ce besoin irrésistible de dénigrement, d'autodénigrement, si j'ose m'exprimer ainsi.

Avec leur grosse malice, cousue de fil blanc, les Allemands en tirent parti, très habilement et ils répètent : « Vous voyez que nous avons raison de trouver ce peuple inférieur, puisqu'il le proclame lui-même, puisque des philosophes, des écrivains, des artistes le jugent eux-mêmes léger et corrompu, et que ce sont précisément les écrivains et les philosophes qui ont le plus de succès chez lui! » Il faut avouer que c'est assez bien raisonné!

On joue, par exemple, en ce moment, dans un pays neutre que je ne désignerai pas, une pièce française dont je ne nommerai pas davantage l'auteur. Et voici ce qui se passe :

Cette pièce est censée peindre nos mœurs. Et alors, naturellement, elle est pleine d'histoires inouïes. Les hommes y manquent, le sourire aux lèvres, aux lois les plus élémentaires de l'honneur; les femmes y prennent deux ou trois amants par acte et se marient dans l'entr'acte avec un quatrième, et ainsi de suite jusqu'à la fin, où tous les personnages déclarent avec force qu'ils n'ont fait que vivre leur vie.

Et bien! comme il y a beaucoup d'Allemands dans le pays neutre où l'on joue cette pièce, savez-vous ce qu'ils disent?

Ils disent : « Voilà le pays avec lequel nous sommes en guerre, voilà ses mœurs, voilà sa civilisation. De qui souhaitez-vous le triomphe, vous, hommes honnêtes et cultivés, d'un peuple dont on vous peint de cette façon les hommes et les femmes, ou de nous qui sommes de braves gens aux mœurs pures? »

J'ajoute qu'heureusement le peuple chez qui l'on joue cette pièce, nous connaît et il sait parfaitement que les Français qui peignent ces œuvres ne sont pas des Français authentiques, mais des Français vagues, aperçus dans des restaurants au milieu des tziganes ou parmi les tangos, Français nés à ce là, mais rarement en France!

Voilà ce qui, je crois, est bien fini chez nous. Voilà une tournure d'esprit qui a fait son temps et qui ne reviendra plus dans notre pays, que ce soit au théâtre ou à la ville, dans les salons ou dans les faubourgs. Nous ne nous dénigrons plus par dilettantisme. Nous nous contenterons de nous critiquer, de nous observer, ce qui n'est pas la même chose. Car la critique conduit à l'amélioration, tandis que le dénigrement de soi-même engendre le découragement et la mollesse.

Tenez, j'ai entendu l'autre jour une femme dire, dans un salon, à un monsieur qui se permettait une plaisanterie un peu trop facile, un mot qui me semble traduire admirablement les résolutions que nous devrions tous prendre. Elle lui a dit, en le priant de se faire : « Arrêtez-vous, ces manières-là étaient bonnes avant la guerre! »

Cette expression pourra nous être très utile, non seulement pour les mauvaises plaisanteries, mais pour des choses beaucoup plus sérieuses, pour des choses qui avaient commencé de compromettre tout l'avenir de notre pays et que nous repousserons désormais, en disant : « Non, nous n'en voulons plus, c'était bon avant la guerre! »

ALFRED CAPUS,
de l'Académie française.

Petit théâtre de la guerre.

LA BONNE ÉCOLE

La scène est à Constantinople, au palais du Sultan. Sublime porte au fond. Pastilles du sérail, sur tous les guéridons. Au mur, un écran de cinéma.

Le chef des croyants boit son café, en trempant son croissant. Le commandant en chef des almées turques introduit un colonel prussien qui vient offrir à Sa Majesté, de la part du Kaiser, une série de films représentant les hauts faits de l'armée allemande.

LE SULTAN, à l'officier : Installez-vous là et faites-nous voir vos petites drôleries.

L'OFFICIER, faisant « tourner » ses films : Voici d'abord un tableau montrant comment nous pillons une ville sans la moindre raison.

LE SULTAN. Tout à fait dans la manière turque. Félicitations.

L'OFFICIER, continuant à « tourner ». Nous achèvons les blessés et, après, nous adressons à Dieu des prières publiques.

LE SULTAN. Parfait. Allah est grand!

L'OFFICIER, toujours « tournant ». Nous fusillons les civils ou nous les enterrons vivants, la tête en bas.

LE SULTAN. Bonne idée.

L'OFFICIER, « tournant » toujours. Nous violons les filles.

LE SULTAN. Cela va de soi. Mais, vous l'avouerez, je ne suis pas complètement satisfait. Il manque à tout cela quelque chose d'essentiel...

L'OFFICIER, qui avait réservé son plus beau film. Que Votre Majesté se rassure. Volez, nous empalons les enfants sur nos bâtonnettes.

LE SULTAN, joyeux. A la bonne heure! Voilà la vraie guerre! Vive le Kaiser! (Puis, se tournant vers le commandant en chef des almées, et levant le bras au ciel) : Crois-tu, Enver, ils empalent les enfants, et ils ne le disaient pas! (Rideau.)

C. F.

La disette prochaine

Chaque jour qui passe vient en aide à nos poilus dans la tranchée, en aggravant la disette de l'Allemagne.

La question du pain y préoccupe de plus en plus ceux qui réfléchissent. La *Gazette de Cologne* publie les résultats d'une enquête confiée à seize spécialistes en renom; ils préconisent le remplacement des produits

contenant de l'albumine et de la graisse par des produits farineux et recommandent, à leur tour, la consommation du poisson, du sucre et des conserves de fruits.

Les recommandations des autorités et des économistes, si pressantes soient-elles, ne produisent pas, d'ailleurs, tout l'effet qu'on en attendait. Les journaux et les affiches disent au public, en gros caractères : « Mangez du pain à la féculle de pommes de terre! » Et ils lui disent aussi : « Ménagez les pommes de terre! » Alors le public se demande comment s'en tirer. Et puis, dès le début, on lui a servi tant de victoires, si

ne nous soutient guère, riposta l'adjudant Fleury, qui était fortement enclin aux jeux de mots.

blie, tandis que les Belges et les Français, placés entre l'armée britannique et la mer, s'avancient, de leur côté, sur plusieurs points. »

Qui donc nous disait que les peintres de batailles, désormais, n'avaient plus d'emploi? La furieuse attaque des tranchées, sous la neige, à la lumière blanche des projecteurs, et bien d'autres scènes quotidiennes d'un tragique non moins pittoresque, leur fournit autant de sujets qu'autrefois, lorsqu'ils peignaient, d'une façon un peu conventionnelle, des charges de cavalerie conduites par des officiers tout brillants de galons et brandissant leur sabre vers le ciel!

Les prescriptions n'ayant pas suffi, le gouvernement allemand — qui sait, lui, à quoi s'en tenir — a défendu le travail de nuit dans les boulangeries. Résultat: toutes les maîtresses de maison ont acheté d'énormes quantités de farine de froment, pour cuire elles-mêmes leur pain : Le *K-brot* les épouvante; c'est le cauchemar national! Le gouvernement, ainsi défié, annonce qu'il va défendre la cuisson du pain dans les maisons particulières. C'est une sorte de guerre civile qui commence, d'autant plus curieuse, qu'en temps habituel les Allemands ne mangent pour ainsi dire pas de pain. Le cervelas joue dans l'alimentation des Boches un rôle beaucoup plus important que la miche.

« Quoi qu'il en soit, déclare la *Gazette de Cologne*, il faut absolument qu'on interdise la fabrication du pain autre que le pain de guerre. Il n'est pas indispensable que le conseil fédéral rende une ordonnance à cet effet. Un décret des autorités militaires suffit. » La presse entière convient que « le stock actuel des céréales est considérablement inférieur à celui qui existait en temps de paix pour assurer les besoins de la consommation pendant les mois critiques précédant la récolte à venir ». Aussi, d'après la *Gazette de Francfort*, le gouvernement prussien a-t-il fondé une « société des céréales de guerre » (ce nom est comique, vraiment) qui aura pour mission d'acheter et d'entreposer les quantités de céréales jugées indispensables. Cette société recevra des pouvoirs étendus pour contrôler le marché des grains.

D'ores et déjà, il est défendu à tout paysan d'employer les grains à l'alimentation du bétail. Et les éleveurs, naturellement, préfèrent abattre leurs bêtes que de courir le risque de les vendre à perte : 487,476 porcs ont été abattus en octobre 1914, contre 394,551 en octobre 1913.

Le jour n'est pas loin, dans ces conditions, où les Allemands n'auront même plus de charcuterie et un Allemand privé de saucisses est un Allemand désarmé.

Tableaux de bataille

Le « témoin oculaire » qui est attaché au quartier général britannique en France, fait un attachant récit de l'un des derniers combats dans le Nord. « Ce jour-là, raconte-t-il, les Anglais, après le violent combat de la veille, rétablissent, à la première heure, la presque totalité de leur ligne et continuent leur œuvre, essayant, au cours d'une lutte acharnée, de fermer un espace vide au milieu de leur secteur; attaqués de trois côtés à la fois, ils durent y renoncer et battre en retraite.

« Sur ces entrefaites, des renforts surviennent, et, grâce aux troupes françaises, le village fut enlevé d'assaut; les Anglais purent s'établir solidement dans les tranchées environnantes.

« Une lutte acharnée se poursuivit alors, malgré la pluie et la neige, et elle se continua la nuit, à la clarté des projecteurs électriques allemands. Ce fut une mêlée confuse et indescriptible, au milieu de tranchées enchevêtrées dans tous les sens.

« Le lendemain, les troupes britanniques composant l'aile droite durent encore céder du terrain, mais elles le reconquirent le soir même et la ligne britannique fut rétablie.

On peut accommoder les restes de bœuf bouilli de la façon suivante :

Hacher ou couper menu la viande avec quelques oignons et un peu d'ail. Ajouter sel et poivre et faire des boulettes de la grosseur d'un œuf. Les rouler si possible dans un peu de farine afin qu'elles ne se défont pas à la cuisson. Les jeter dans la graisse bien-faite et laisser cuire environ dix minutes.

On peut servir sur un plat de pommes de terre en purée.

BLOC-NOTES

— Les prisonniers de guerre alsaciens-lorrains sont réunis au dépôt de Saint-Rambert (Loire) où ils approfondissent leurs connaissances dans notre langue et se préparent à devenir des nationaux français. On leur fait le service du *Bulletin des armées*.

— On annonce de Pétrograd la mort du général Stässel, qui fut le défenseur de Port-Arthur.

— Les étudiants roumains des universités suisses ont reçu leur ordre de mobilisation.

— Le général Douchan Stephanovitch, ancien ministre de la guerre, a été délégué par le gouvernement serbe au grand quartier général des armées françaises.

— Il est question en Allemagne d'interdire l'avoine pour la nourriture de tous les animaux autres que les chevaux. De plus, les brasseries bavaroises vont se trouver, par suite de la difficulté à procurer de l'orge, dans la nécessité d'augmenter le prix de la bière.

— Le mobilier du colonel de Winterfeld, ancien attaché militaire d'Allemagne en France, se trouvait remisé à Paris dans les locaux d'une maison allemande de transports. Maison et mobilier ont été mis sous séquestre.

— Des lettres de soldats allemands venant de l'Yser indiquent qu'ils manquent de la graisse et des aliments gras dont ils auraient besoin pour supporter la rigueur de la température.

— Le baron Burian, chancelier d'Autriche-Hongrie, visitera prochainement le quartier général allemand, où il se rencontrera avec le kaiser et le chancelier de l'empire.

— Des forces britanniques ont occupé Swakopmund, principal port de l'Afrique allemande du sud-ouest, situé à 30 milles au nord de Walvisch-Bay, et qui est la tête de ligne du réseau ferré de la colonie.

— Un aérolithe de 14 kilogr. est tombé dans la région de Manchester.

— La mémoire du compositeur Albéric Maillard, tué par le général des Allemans, à été honorée à Paris, à la *Schola Cantorum* par un concert organisé au profit de l'Œuvre des militaires valescents.

— Les ports de Hambourg, Brême et Lübeck sont déclarés en état de siège renforcé.

— Les boulangers viennois ont décidé de suspendre la fabrication du pain blanc, le gouvernement réquisitionnant tous les arrivages de farine pour les envoyer à l'armée.

— Le plus fameux des sauveteurs de France, Joseph Pourquet dit Carcabusso, vient de mourir à Biarritz, à quarante-huit ans. Il était proposé pour la Légion d'honneur et avait récemment été nommé à l'empereur d'Allemagne la décoration que celui-ci lui avait dé

LES CRIMES DE L'ARMÉE ALLEMANDE

Rapport de la commission d'enquête « chargée de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens » (1).

MARNE (suite).

Notre enquête dans le département de la Marne a établi, enfin, d'autres attentats dont des femmes ont été victimes.

Le 3 septembre, à **Snijpkes**, la dame X..., âgée de soixante-douze ans, a été saisie par un soldat allemand qui, en lui mettant sous le menton le canon de son revolver, l'a jetée sur son lit, avec brutalité. L'arrivée de son garde, accouru au bruit, l'a heureusement délivrée, au moment où le viol allait être commis.

Le même lieu et à la même époque, la petite ..., âgée de onze ans, est restée pendant trois heures en butte à la lubricité d'un soldat qui l'avait trouvée auprès de sa grand'mère malade, l'avait emmenée dans une maison abandonnée, et lui avait enfonce un mouchoir dans la bouche, pour l'empêcher de crier.

Le 7 septembre, à **Vitry-en-Perthois**, la dame X..., âgée de quarante-cinq ans, et la dame Z..., âgée de quatre-vingt-neuf ans, ont été, l'une et l'autre violées. Cette dernière est morte une quinzaine de jours après.

A **Jussecourt-Minecourt**, le 8 septembre, vers neuf heures du soir, la demoiselle X..., a été violée par quatre soldats, qui s'étaient introduits dans sa chambre, après en avoir fracturé la porte à l'aide d'une serpe. Tous quatre se sont jetés sur cette jeune fille, âgée de vingt et un ans, et l'ont successivement possédée.

Le bombardement d'une ville ouverte constituant incontestablement une violation du droit des gens, nous avons estimé qu'il y avait lieu de nous transporter à **Reims**, qui était depuis vingt-quatre jours canonnée par les Allemands. Après y avoir reçu la déposition du maire, par laquelle nous avons appris qu'environ 300 personnes de la population civile avaient déjà été tuées, nous avons constaté, dans plusieurs quartiers, la destruction de nombreux édifices et nous avons pu nous rendre compte des dégâts énormes et irréparables qui ont été infligés à la cathédrale. Depuis le

8 octobre, date de notre transport, le bombardement a continué; aussi, le nombre des victimes doit-il être maintenant très considérable. Tout le monde sait combien la malheureuse ville a souffert, et combien aussi l'attitude de sa municipalité a été au-dessus de tout éloge.

Le 10 octobre, date de nos opérations à l'hôtel de ville, six obus ont été envoyés dans la direction de ce monument. Le cinquième est tombé à une faible distance de la façade principale, et le sixième a éclaté à quinze ou vingt mètres des bureaux.

Le lendemain, nous étions rendus au **château de Baye**, nous avons constaté, dans cet édifice, les traces du pillage qu'il a subi. Au premier étage, une porte donnant accès dans une pièce contiguë à la galerie où le propriétaire a réuni des objets d'art de valeur, a été fracturée; quatre vitrines ont été brisées, une autre a été ouverte. D'après les déclarations de la gardienne qui, en l'absence des maitres, n'a pu nous faire connaître l'étendue du dommage, il aurait été principalement dérobé des bijoux de provenance russe et des médailles d'or. Nous avons remarqué que des tablettes recouvertes de velours noir, qui ont dû être retirées des vitrines, étaient dégarnies d'une partie des bijoux qui s'y étaient trouvées antérieurement fixées.

La chambre du baron de Baye était dans le plus grand désordre; de nombreux objets étaient épars sur le plancher et dans les tiroirs demeures ouverts. Un bureau plat avait été fracturé; une commode Louis XVI et un bureau à cylindre du même style avaient été fouillés.

Cette chambre avait dû être occupée par un personnage d'un très haut rang, car sur la porte était restée une inscription à la craie ainsi conçue: « I. K. Hoheit ». Personne n'a pu nous renseigner exactement sur l'identité de cette personne; toutefois, un général qui logeait chez M. Houlier, conseiller municipal, a dit à

son hôte que le château avait abrité le duc de Brunswick et l'état-major du X^e corps.

Le même jour, nous avons visité le **château de Beaumont**, situé à proximité de Montmirail, et appartenant au comte de la Rochefoucauld-Doudeauville. Suivant les déclarations de la femme du gardien, cette demeure a été pillée par les Allemands, en l'absence des maitres, pendant une occupation qui a duré du 4 septembre au 6 du même mois. Les envahisseurs l'ont laissée dans un état de désordre et de malpropreté indescriptibles. Les secrétaires, les bureaux, les coffres-forts ont été fracturés, des écrins à bijoux ont été sortis des tiroirs et vidés. Sur les portes des chambres nous avons pu lire des inscriptions à la craie, parmi lesquelles nous avons relevé les mots: « Excellence », « Major von Ledebur », « Graf Waldersee ».

MEUSE

Le département de la Meuse, dont les armées allemandes occupent encore une grande partie, a été cruellement éprouvé. Des communes importantes y ont été ravagées par des incendies allumés volontairement, en dehors de toute nécessité d'ordre militaire, et sans que les populations eussent aucunement provoqué par leur attitude de semblables atrocités. Tel est le cas, notamment de **Revin**, de **Sommeilles**, de **Triaucourt**, de **Bulainville**, de **Clermont-en-Argonne** et de **Villers-aux-Vents**.

Après avoir complètement pillé les maisons de **Revin** et avoir enlevé leur butin sur des voitures, les Allemands ont incendié les deux tiers de la ville, pendant trois jours consécutifs, du 6 au 9 septembre, en arrosant le sol où elle s'était répandue, la cervelle de Mme Mennehand, fit transporter les corps dans la maison Procès. Pendant la nuit qui suivit, les Allemands jouèrent du piano auprès des cadavres.

Tandis que le carnage sévissait, l'incendie se

propageait rapidement et dévorait trente-cinq maisons. Un vieillard de soixante-dix ans, Jean Lecourtier, et un enfant de deux mois trouvaient la mort dans les flammes. Le sieur Igier, qui s'efforçait de sauver son bétail, était poursuivi sur un parcours de 300 mètres par des soldats qui ne cessaient de tirer sur lui. Cet homme eut, par miracle, la chance de n'être pas blessé, mais cinq balles traversèrent son pantalon. Comme le curé Villier s'indignait auprès du duc de Wurtemberg, logé dans le village, du traitement infligé à sa paroisse: « Que voullez-vous? répondit celui-ci, nous avons, comme chez vous, de mauvais soldats. »

Dans cette même commune, une tentative de viol qui manqua son effet, grâce à la résistance opiniâtre et courageuse de la victime, fut commise par trois Allemands sur la personne de la dame D..., âgée de quarante-sept ans; enfin, une vieille femme de soixante-quinze ans, Mme Maupoux, fut si violement frappée à coup de botte, quelle en mourut quelques jours après. Pendant que des soldats la maltraitaient, d'autres dévalisaient ses armoires.

Plusieurs habitants, au nombre desquels étaient des enfants, ont été emmenés comme otages. Ils ont été, d'ailleurs, rendus à la liberté le lendemain, à l'exception du sieur Wladimir Thomas.

Peu de localités, dans la Meuse, ont autant souffert que la commune de **Sommeilles**. Elle n'est plus qu'un amas de décombres, ayant été complètement incendiée, le 6 septembre, par un régiment d'infanterie allemande qui portait le n° 51. Le feu a été mis à l'aide d'engins ressemblant à des pompes à bicyclettes dont beaucoup de soldats étaient munis.

Ce malheureux village a été le théâtre d'un drame affreux. Au début de l'incendie, la dame X..., dont le mari est sous les drapeaux, s'était réfugiée dans la cave des époux Adnot, avec ces derniers et ses quatre enfants, respectivement âgés de onze ans, de cinq ans, de quatre ans et d'un an et demi. Quelques jours après, on y découvrit les cadavres de tous ces infirmes, au milieu d'une mare de sang. Adnot avait été fusillé, la dame X... avait le sein et le bras droit coupés, la fillette de onze ans avait un pied sectionné, le petit garçon de cinq ans avait la gorge tranchée. La femme X... et la petite fille paraissaient avoir été violées.

A **Villers-aux-Vents**, le 8 septembre, deux cadavres, celui du maire de Vauquois, M. Poinsignon, complètement carbonisé, et celui d'un jeune garçon de onze ans, qui avait été fusillé à bout portant.

Après l'incendie de Clermont, on trouva deux cadavres, celui du maire de Vauquois, M. Poinsignon, complètement carbonisé, et celui d'un jeune garçon de onze ans, qui avait été fusillé à bout portant.

Quand le feu fut éteint, le pillage recommença dans les immeubles que la flamme avait épargnés. Des objets mobiliers, enlevés chez le sieur Desforges, et des étoffes, volées dans le

A **Triaucourt**, les Allemands se sont livrés aux pires excès. Irrités sans doute des observations qu'un officier avait adressées à un soldat contre lequel une jeune fille de dix-neuf ans, Mme Hélène Procès, avait porté plainte, à raison d'entreprises inconvenantes dont elle avait été l'objet, ils incendièrent le village et organisèrent le massacre des habitants. Ils commencèrent par mettre le feu à la maison d'un possible propriétaire, le sieur Jules Gaud, et par fusiller ce malheureux, au moment où il sortait de chez lui pour échapper aux flammes; puis ils se répandirent dans les habitations et dans les rues, en tirant des coups de fusil de tous côtés. Un jeune homme de dix-sept ans, Georges Lecourtier, qui essayait de se sauver, fut tué. Le sieur Alfred Lallemand subit le même sort; poursuivi jusque dans la cuisine de son concitoyen Tautelier, il y fut massacré, tandis que ce dernier recevait trois balles dans la main.

Craignant, non sans raison, pour leur vie, Mme Procès, sa mère, sa grand'mère, âgée de soixante et onze ans, et sa vieille tante de quatre-vingt-un ans, Mme Laure Mennehand, tentèrent de franchir, à l'aide d'une échelle, le treillage qui sépare leur jardin d'une propriété voisine. La jeune fille seule parvint à passer de l'autre côté et put éviter la mort en se cachant au milieu des choux. Quant aux trois femmes, elles furent abattues à coups de fusil. Le curé du village, après avoir ramassé sur le sol où elle s'était répandue, la cervelle de Mme Mennehand, fit transporter les corps dans la maison Procès. Pendant la nuit qui suivit, les Allemands jouèrent du piano auprès des cadavres.

Tandis que le carnage sévissait, l'incendie se propageait rapidement et dévorait trente-cinq maisons. Un vieillard de soixante-dix ans, Jean Lecourtier, et un enfant de deux mois trouvaient la mort dans les flammes. Le sieur Igier, qui s'efforçait de sauver son bétail, était poursuivi sur un parcours de 300 mètres par des soldats qui ne cessaient de tirer sur lui. Cet homme eut, par miracle, la chance de n'être pas blessé, mais cinq balles traversèrent son pantalon. Comme le curé Villier s'indignait auprès du duc de Wurtemberg, logé dans le village, du traitement infligé à sa paroisse: « Que voullez-vous? répondit celui-ci, nous avons, comme chez vous, de mauvais soldats. »

Dans cette même commune, une tentative de viol qui manqua son effet, grâce à la résistance opiniâtre et courageuse de la victime, fut commise par trois Allemands sur la personne de la dame D..., âgée de quarante-sept ans; enfin, une vieille femme de soixante-quinze ans, Mme Maupoux, fut si violement frappée à coup de botte, quelle en mourut quelques jours après. Pendant que des soldats la maltraitaient, d'autres dévalisaient ses armoires.

L'église, qui était classée au nombre des monuments historiques, et la mairie, avec toutes ses archives, ont été détruites.

Plusieurs habitants, au nombre desquels étaient des enfants, ont été emmenés comme otages. Ils ont été, d'ailleurs, rendus à la liberté le lendemain, à l'exception du sieur Wladimir Thomas.

La petite ville de **Clermont-en-Argonne**, adossée à une colline pittoresque, au milieu d'un paysage agréable, recevait chaque année la visite de nombreux touristes. Le 4 septembre, pendant la nuit, les 12^e et 12^e régiments wurtembergeois y firent leur entrée, en brisant les portes des maisons et en se livrant à un pillage effréné, qui devait se continuer pendant le cours de la journée suivante. Vers midi, un soldat alluma l'incendie dans l'habitation d'un horloger, en y répandant volontairement le contenu de la lampe à alcool qui lui avait servi à préparer son café. Un habitant, M. Montrachet, courut aussitôt chercher la pompe municipale, et demanda à un officier de lui fournir des hommes pour la mettre en action. Brutalemenet éconduit, et menacé d'un revolver, il renouvela sa démarche auprès de plusieurs autres officiers sans plus de succès. Pendant ce temps, les Allemands continuaient à incendier la ville, en se servant de bâtons au bout desquels des torches étaient fixées. Tandis que les maisons flambaient, des soldats enlevaient tout ce qui leur servait de bâtons au bout desquels des torches étaient fixées. Tandis que les maisons flambaient, des soldats enlevaient tout ce qui leur servait de bâtons au bout desquels des torches étaient fixées.

Le lendemain, nous étions rendus au **château de Baye**, nous avons constaté, dans cet édifice, les traces du pillage qu'il a subi. Au premier étage, une porte donnant accès dans une pièce contiguë à la galerie où le propriétaire a réuni des objets d'art de valeur, a été fracturée; quatre vitrines ont été brisées, une autre a été ouverte. D'après les déclarations de la gardienne qui, en l'absence des maitres, n'a pu nous faire connaître l'étendue du dommage, il aurait été principalement dérobé des bijoux de provenance russe et des médailles d'or. Nous avons remarqué que des tablettes recouvertes de velours noir, qui ont dû être retirées des vitrines, étaient dégarnies d'une partie des bijoux qui s'y étaient trouvées antérieurement fixées.

La chambre du baron de Baye était dans le plus grand désordre; de nombreux objets étaient épars sur le plancher et dans les tiroirs demeures ouverts. Un bureau plat avait été fracturé; une commode Louis XVI et un bureau à cylindre du même style avaient été fouillés.

Cette chambre avait dû être occupée par un personnage d'un très haut rang, car sur la porte était restée une inscription à la craie ainsi conçue: « I. K. Hoheit ». Personne n'a pu nous renseigner exactement sur l'identité de cette personne; toutefois, un général qui logeait chez M. Houlier, conseiller municipal, a dit à

(1) Voir le n° 63.

magasin du sieur Nordmann, marchand de nouveautés, furent entassés dans des automobiles. Un médecin-major s'empara de tous les objets de pansement de l'hospice; et un officier supérieur, après avoir inscrit sur la porte d'entrée de la maison Lebondidier une mention interdisant de piller, fit emporter sur une voiture une grande partie des meubles qui garnissaient cette habitation, les destinant, comme il s'en vanta sans vergogne, à l'ornement de sa propre villa.

A l'époque où tous ces faits se sont passés, la ville de Clermont-en-Argonne était occupée par le treizième corps wurtembergeois, sous les ordres du général duc d'Utrecht, et par une troupe de uhlans que commandait le prince de Wittgenstein.

Le 7 septembre, une dizaine de cavaliers allemands pénétrèrent dans la ferme de Lamermont, commune de **Lis-le-en-Barrois**, et après s'être fait servir du lait, partirent en paraissant satisfais. Après leur départ, on entendit au loin des coups de fusil. Un peu plus tard, une seconde troupe, composée d'environ trente hommes, se présenta à son tour, et accusa les gens de la ferme d'avoir tué un soldat allemand. Immédiatement saisit et emmené dans les environs, le fermier Elly et un de ses hôtes, le sieur Javelot, étaient, malgré leur protestation d'innocence, impitoyablement fusillés.

Le 7 septembre, une dizaine de cavaliers allemands pénétrèrent dans la ferme de Lamermont, commune de **Lis-le-en-Barrois**, et après s'être fait servir du lait, partirent en paraissant satisfais. Après leur départ, on entendit au loin des coups de fusil. Un peu plus tard, une seconde troupe, composée d'environ trente hommes, se présenta à son tour, et accusa les gens de la ferme d'avoir tué un soldat allemand. Immédiatement saisit et emmené dans les environs, le fermier Elly et un de ses hôtes, le sieur Javelot, étaient, malgré leur protestation d'innocence, impitoyablement fusillés.

Le 7 septembre, une dizaine de cavaliers allemands pénétrèrent dans la ferme de Lamermont, commune de **Lis-le-en-Barrois**, et après s'être fait servir du lait, partirent en paraissant satisfais. Après leur départ, on entendit au loin des coups de fusil. Un peu plus tard, une seconde troupe, composée d'environ trente hommes, se présenta à son tour, et accusa les gens de la ferme d'avoir tué un soldat allemand. Immédiatement saisit et emmené dans les environs, le fermier Elly et un de ses hôtes, le sieur Javelot, étaient, malgré leur protestation d'innocence, impitoyablement fusillés.

Le 7 septembre, une dizaine de cavaliers allemands pénétrèrent dans la ferme de Lamermont, commune de **Lis-le-en-Barrois**, et après s'être fait servir du lait, partirent en paraissant satisfais. Après leur départ, on entendit au loin des coups de fusil. Un peu plus tard, une seconde troupe, composée d'environ trente hommes, se présenta à son tour, et accusa les gens de la ferme d'avoir tué un soldat allemand. Immédiatement saisit et emmené dans les environs, le fermier Elly et un de ses hôtes, le sieur Javelot, étaient, malgré leur protestation d'innocence, impitoyablement fusillés.

Le 7 septembre, une dizaine de cavaliers allemands pénétrèrent dans la ferme de Lamermont, commune de **Lis-le-en-Barrois**, et après s'être fait servir du lait, partirent en paraissant satisfais. Après leur départ, on entendit au loin des coups de fusil. Un peu plus tard, une seconde troupe, composée d'environ trente hommes, se présenta à son tour, et accusa les gens de la ferme d'avoir tué un soldat allemand. Immédiatement saisit et emmené dans les environs, le fermier Elly et un de ses hôtes, le sieur Javelot, étaient, malgré leur protestation d'innocence, impitoyablement fusillés.

Le 7 septembre, une dizaine de cavaliers allemands pénétrèrent dans la ferme de Lamermont, commune de **Lis-le-en-Barrois**, et après s'être fait servir du lait, partirent en paraissant satisfais. Après leur départ, on entendit au loin des coups de fusil. Un peu plus tard, une seconde troupe, composée d'environ trente hommes, se présenta à son tour, et accusa les gens de la ferme d'avoir tué un soldat allemand. Immédiatement saisit et emmené dans les environs, le fermier Elly et un de ses hôtes, le sieur Javelot, étaient, malgré leur protestation d'innocence, impitoyablement fusillés.

Le 7 septembre, une dizaine de cavaliers allemands pénétrèrent dans la ferme de Lamermont, commune de **Lis-le-en-Barrois**, et après s'être fait servir du lait, partirent en paraissant satisfais. Après leur départ, on entendit au loin des coups de fusil. Un peu plus tard, une seconde troupe, composée d'environ trente hommes, se présenta à son tour, et accusa les gens de la ferme d'avoir tué un soldat allemand. Immédiatement saisit et emmené dans les environs, le fermier Elly et un de ses hôtes, le sieur Javelot, étaient, malgré leur protestation d'innocence, impitoyablement fusillés.

Le 7 septembre, une dizaine de cavaliers allemands pénétrèrent dans la ferme de Lamermont, commune de **Lis-le-en-Barrois**, et après s'être fait servir du lait, partirent en paraissant satisfais. Après leur départ, on entendit au loin des coups de fusil. Un peu plus tard, une seconde troupe, composée d'environ trente hommes, se présenta à son tour, et accusa les gens de la ferme d'avoir tué un soldat allemand. Immédiatement saisit et emmené dans les environs, le fermier Elly et un de ses hôtes, le sieur Javelot, étaient, malgré leur protestation d'innocence, impitoyablement fusillés.

Le 7 septembre, une dizaine de cavaliers allemands pénétrèrent dans la ferme de Lamermont, commune de **Lis-le-en-Barrois**, et après s'être fait servir du lait, partirent en paraissant satisfais. Après leur départ, on entendit au loin des coups de fusil. Un peu plus tard, une seconde troupe, composée d'environ trente hommes, se présenta à son tour, et accusa les gens de la ferme d'avoir tué un soldat allemand. Immédiatement saisit et emmené dans les envir

tumes militaires et, nous a-t-on dit, paraissant être des cantinières.

Le 25, l'attitude des envahisseurs change subitement. Le maire, M. Keller, s'étant rendu à l'hôpital, vers trois heures et demie de l'après-midi, vit des soldats tirer des coups de fusil dans la direction du grenier d'une maison voisine, et entendit siffler des balles, qui lui parurent venir de l'arrière. Les Allemands lui déclarèrent que des habitants avaient tiré sur eux. Il leur offrit alors, en protestant, de faire avec eux le tour de la ville pour leur démontrer l'inanité de cette allégation. Sa proposition fut acceptée, et comme au début de la tournée, on trouvait, dans la rue, le cadavre du sieur Crombez, l'officier qui commandait l'escorte dit à M. Keller : « Vous voyez ce cadavre, c'est celui d'un civil qu'un autre civil a tué, en tirant sur nous, d'une maison voisine de la synagogue. Aussi comme notre loi nous l'ordonne, nous avons brûlé la maison et nous en avons exécuté les habitants. » Il faisait allusion au meurtre d'un homme dont le caractère timide était connu de tous, le ministre officiant israélite Weill, qui venait d'être tué chez lui, avec sa fille, âgée de seize ans. Le même officier ajouta : « On a également brûlé la maison qui fait l'angle de la rue Castara et de la rue Girardet, parce que des civils avaient tiré de là des coups de feu. » C'est de cet immense que, suivant les prétentions des Allemands, on aurait tiré sur la cour de l'hôpital; or la disposition des lieux ne permet pas d'admettre l'exactitude d'une telle affirmation.

Tandis que le maire et la troupe qui l'accompagnaient poursuivaient leur reconnaissance, l'incendie éclatait de différents côtés ; l'hôtel de ville brûlait, ainsi que la synagogue et plusieurs maisons de la rue Castara, et le faubourg d'Eiville était en flammes. En même temps commençaient les massacres qui devaient se continuer jusque dans la journée du lendemain. Sans compter le sieur Crombez, le ministre officiant Weill, et sa fille, dont nous avons déjà mentionné la mort, les victimes furent : les sieurs Hamman, Binder, Balastre, père et fils, Vernier, Dujon, le sieur Kahn et sa mère, le sieur Steiner et sa femme, le sieur Wingerstmann et son petit-fils, enfin les sieurs Monteils et Colin.

Les meurtres furent commis dans les circonstances suivantes : le 25 août, après avoir tiré deux coups de fusil à l'intérieur de la tannerie Worms pour faire croire qu'ils y étaient attaqués, des Allemands envahirent un atelier de cette usine, dans lequel travaillait l'ouvrier Goeyen, en compagnie des sieurs Balastre père et fils. Goeyen, entraîné dans la rue, y fut dévalisé et brutallement maltraité, tandis que ses deux compagnons, découverts dans les cabines d'aisance où ils avaient cherché un refuge, étaient tués à coups de feu.

Le même jour, des soldats vinrent appeler le sieur Steiner qui était caché dans sa cave. Sa femme, redoutant un malheur, essaya de le retenir. Comme elle le pressait dans ses bras, elle reçut une balle au cou. Quelques instants après, Steiner ayant obéi à l'injonction qui lui avait été adressée, tomba mortellement frappé dans son jardin. Le sieur Kahn fut, lui aussi, assassiné dans le jardin de sa maison. Sa mère, âgée de quatre-vingt-dix-huit ans, qui fut carbonisée dans l'incendie, avait été préalablement tuée dans son lit, d'un coup de bâtonnette, d'après ce qu'a raconté un individu qui servait d'interprète à l'ennemi. Le sieur Binder, qui sortait pour échapper aux flammes, fut également abattu. L'Allemand par lequel il a été tué a reconnu avoir tiré sur lui sans motif, alors que le malheureux se tenait tranquillement devant une porte. Le sieur Vernier eut le même sort que Binder.

Vers trois heures, des Allemands firent irruption en brisant les fenêtres et en tirant des coups de fusil dans une maison où étaient la dame Dujon, sa fille âgée de trois ans, ses deux fils et un sieur Gaumier. La fillette fut tuée. Elle eut le visage brûlé par un coup de feu. A ce moment, Mme Dujon ayant vu son plus jeune fils, Lucien, âgé de quatorze ans, étendu sur le sol, l'invita à se lever pour prendre la suite avec elle. Elle s'aperçut alors qu'il tenait à pleines mains ses entrailles qui s'échappaient. La maison était en feu, le pauvre enfant fut carbonisé, ainsi que le sieur Gaumier qui n'avait pas pu se sauver.

Le sieur Wingerstmann et son petit-fils, âgés de douze ans, qui étaient allés arracher des pommes de terre à peu de distance de Lunéville, au lieu dit « les Mossus », territoire de Chantecheux, eurent le malheur de rencontrer

des Allemands. Ceux-ci les placèrent tous deux contre un mur et les fusillèrent.

Enfin, vers cinq heures du soir, des soldats étaient entrés chez la femme Sibille, au même lieu, s'emparèrent sans raison de son fils, l'emmenèrent à deux cents mètres de la maison et le massacrèrent, ainsi qu'un sieur Vallon, au corps duquel ils l'avaient attaché. Un témoin qui avait aperçu les meurtriers au moment où ils entraînaient leur victime, les vit revenir sans elle et constata que leurs bafonnettes étaient pleines de sang et de lambeaux de chair.

Le même jour, un infirmier, nommé Montells, qui soignait à l'hospice de Lunéville un officier ennemi blessé, fut foudroyé d'une balle au front, pendant qu'il regardait par une fenêtre un soldat allemand tirant des coups de fusil.

Le lendemain 26, le sieur Hamman et son fils, âgé de vingt et un ans, furent arrêtés chez eux et traînés dehors par une bande qui était entrée en brisant la porte. Le père fut roué de coups ; quant au jeune homme, comme il essayait de se débattre, un sous-officier lui cassa la tête d'un coup de revolver.

A une heure de l'après-midi, M. Riklin, pharmacien, ayant été prévenu qu'un homme était tombé à une trentaine de mètres de son magasin, se rendit à l'endroit indiqué et reconnaît dans la victime son beau-frère, le sieur Colin, âgé de soixante-huit ans, qui avait été frappé d'une balle au ventre. Les Allemands ont prétendu que ce vieillard avait tiré sur eux, mais M. Riklin leur donne, à cet égard, un démenti formel. Colin, nous a-t-il dit, était un homme inoffensif, absolument incapable de se livrer à un acte d'agression, et ignorant complètement le maniement d'une arme à feu.

Il nous a paru utile de relever aussi, à Lunéville, des actes moins graves, mais qui jettent un jour particulier sur la mentalité de l'envahisseur. Le 25 août, le sieur Lenoir, âgé de soixante-sept ans, fut, ainsi que sa femme, emmené dans les champs, les mains liées derrière le dos. Après que tous deux eussent été cruellement maltraités, un sous-officier s'empara d'une somme de 1.800 fr. en or que Lenoir portait sur lui. Le vol le plus impudent semble bien, d'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, être entré dans les meurs de l'armée allemande, qui le pratique publiquement. En voici un exemple intéressant :

Pendant l'incendie d'une maison appartenant à la dame Leclerc, les coffres-forts de deux locataires avaient résisté aux flammes. L'un, appartenant à M. George, sous-inspecteur des eaux et forêts, était tombé dans les décombres, l'autre, dont M. Goudchau, marchand de biens, était propriétaire, était resté scellé à un mur à la hauteur du second étage. Le sous-officier Weiss, qui connaissait admirablement la ville où il avait été maintes fois bien accueilli, quand il y venait ayant la guerre pour son commerce de marchand de boulion, se rendit avec des soldats sur les lieux, ordonna qu'on fit sauter à la dynamite le pan de muraille resté debout et assura le transport des deux coffres à la gare, où on les plaça sur un wagon à destination de l'Allemagne. Ce Weiss jouissait auprès du commandement d'une confiance et d'une considération particulières. C'est lui qui, installé à la Kommandatur, était chargé d'administrer en quelque sorte la commune et de pourvoir aux réquisitions.

Au moment où l'incendie de sa maison commença, la dame Cherrier, qui sortait de sa cave, pour échapper à l'asphyxie, fut inondée d'un liquide inflammable, par des soldats qui en arrosoient les murs. L'un de ces hommes lui dit : « C'est de la benzine. » Elle courut alors se cacher, avec ses parents, derrière un tas de fumier, mais les incendiaires la ramerèrent de force devant le brasier ; et elle dut assister à la destruction de son immeuble.

AVIS A LA POPULATION

« Le 25 août 1914, des habitants de Lunéville ont fait une attaque par embuscade contre les colonnes et trains allemands. Le même jour, des habitants ont tiré sur des formations sanitaires marquées par la Croix-Rouge. De plus, on a tiré sur des blessés allemands et sur l'hôpital militaire, contenant une ambulance allemande. A cause de ces actes d'hostilité, une contribution de six cent cinquante mille francs est imposée à la commune de Lunéville. Ordre est donné à M. le maire de verser cette somme en or (et en argent jusqu'à 50,000 fr.) le 6 septembre, à neuf heures du matin, entre les mains

du représentant de l'autorité militaire allemande. Toute réclamation sera considérée comme nulle et non arrivée. On n'accordera pas de délai. Si la commune n'exécute pas ponctuellement l'ordre de payer la somme de 650,00 francs, on saisira tous les biens exigibles. En cas de non-paiement, des perquisitions domiciliaires auront lieu et tous les habitants seront fouillés. Quiconque aura dissimulé sciemment de l'argent, ou essayé de soustraire des biens à la saisie de l'autorité militaire, ou qui cherchera à quitter la ville, sera fusillé. Le maire et les otages pris par l'autorité militaire seront rendus responsables d'exécuter exactement les ordres susindiqués. Ordre est donné à la mairie de publier de suite ces dispositions à la commune.

« Hénaménil, le 3 septembre 1914.

« Le commandant en chef.
VON FASBENDER. »

Quand on a lu cet imaginatif document, on a le droit de se demander si les incendies et les meurtres commis à Lunéville, les 25 et 26 août, par une armée qui n'agissait pas dans l'excitation du combat, et qui, pendant les jours précédents, s'était abstenu de tuer, n'ont pas été ordonnés pour rendre plus vraisemblable l'allégation qui devait servir de prétexte à l'exigence d'une indemnité.

Situé tout à proximité de Lunéville, le village de Chantecheux ne fut pas plus épargné. Les Bavarois, qui l'occupèrent du 22 août au 12 septembre, y brûlèrent vingt maisons, par leurs procédés habituels, et y massacrèrent, le 25 août, huit personnes : les sieurs La Venne, Toussaint, Parmentier et Bachelier, qui furent tués, les trois premiers à coups de fusil, le quatrième de deux coups de feu et d'un coup de bâtonnette ; le jeune Schneider, âgé de vingt-trois ans, qui fut assassiné dans une dépendance de la commune ; le sieur Wingerstmann et son petit-fils, dont nous avons relaté plus haut la mort, en exposant les crimes commis à Lunéville ; enfin, le sieur Reeb, âgé de soixante-deux ans, qui est certainement décéde à la suite des mauvais traitements qu'il a subis. Cet homme avait été emmené comme otage en même temps que quarante-deux de ses concitoyens, qui furent retenus pendant treize jours. Après avoir, d'abord, reçu de terribles coups de crosse au visage et un coup de bâtonnette au flanc, il continuait à suivre la colonne, bien qu'il perdit beaucoup de sang, et que sa tête fut meurtrie au point de le rendre méconnaissable, quand un Bavarais, sans aucun motif, lui fit encore une large plaie, en lui lançant au front un seau en bois. Entre Hénaménil et Bures, ses compagnons s'aperçurent qu'il n'était plus au milieu d'eux. Il est mort de doute qu'il a succombé.

Si ce malheureux a été le plus cruellement martyrisé, tous les otages que les ennemis ont pris avec lui dans la commune ont eu aussi à subir des violences et des outrages. Avant de mettre le feu au village, où les avaient adossés au parapet d'un pont, tandis que les troupes passaient en les brutalisant. Comme un officier les accusait d'avoir tiré sur les Allemands, l'instituteur lui donna sa parole d'honneur qu'il n'en était rien. « Cochon de Français, répliqua l'officier, ne parlez pas d'honneur, vous n'en avez pas. »

Le 25 août, vers deux heures du matin, le sieur Steiner qui était caché dans sa cave, quand il y venait ayant la guerre pour son commerce de marchand de boulion, se rendit avec des soldats sur les lieux, ordonna qu'on fit sauter à la dynamite le pan de muraille resté debout et assura le transport des deux coffres à la gare, où on les plaça sur un wagon à destination de l'Allemagne. Ce Weiss jouissait auprès du commandement d'une confiance et d'une considération particulières. C'est lui qui, installé à la Kommandatur, était chargé d'administrer en quelque sorte la commune et de pourvoir aux réquisitions.

Au moment où l'incendie de sa maison commença, la dame Cherrier, qui sortait de sa cave, pour échapper à l'asphyxie, fut inondée d'un liquide inflammable, par des soldats qui en arrosoient les murs. L'un de ces hommes lui dit : « C'est de la benzine. » Elle courut alors se cacher, avec ses parents, derrière un tas de fumier, mais les incendiaires la ramerèrent de force devant le brasier ; et elle dut assister à la destruction de son immeuble.

La commission d'enquête :

MM. GEORGES PAYELLE, premier président de la cour des comptes ; ARMAND MOLLARD, ministre plénipotentiaire ; GEORGES MARINGER, conseiller d'Etat, et EDMOND PAILLOT, conseiller à la cour de cassation.

(A suivre.)

Les correspondances doivent être adressées : « Cabinet du ministre de la guerre, Bulletin des armées, Paris ». Les manuscrits ne sont pas rendus.

Le Gérant : G. CALMÉS.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris 7^e.

LE TABLEAU D'HONNEUR

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

16^e Corps d'Armée.

Chef de bataillon LEBLANC, 49^e d'infanterie : a emporté de haute lutte, à la tombée de la nuit, des tranchées allemandes dans lesquelles jusqu'à la reprise de l'offensive, au jour, il a maintenu son bataillon au contact immédiat de l'ennemi.

Capitaine DIBAR, 49^e d'infanterie : blessé le 29 août, en défendant avec la plus grande vigueur une ferme qu'il avait mission de tenir.

Capitaine BIROT, groupe de brancardiers de la 31^e division : depuis le début de la campagne, n'a cessé de faire preuve de courage, de dévouement et d'esprit d'abnégation remarquables, en remplissant sous le feu les devoirs de sa charge, en particulier le 27 septembre, en assistant au milieu des obus un général grièvement blessé.

Sous-lieutenant CLARAC, 53^e d'infanterie : s'est fait remarquer dans toutes les affaires auxquelles il a pris part, par son sang-froid, sa bravoure et son entraînement. A reçu un coup de feu le 24 septembre en s'élançant à l'assaut en tête de sa section.

18^e Corps d'Armée.

Capitaine OLIVIE, 14^e d'infanterie : brillante conduite devant l'ennemi, tombé glorieusement dans une attaque.

Médecin aide-major BLAZY, 10^e hussards : hardi et dévoué, a toujours su, malgré le feu de l'ennemi, assurer la relève de nos blessés.

Capitaine D'ARISTE, 10^e hussards : à la tête de son escadron, a enfoncé un escadron des cuirassiers de la garde prussienne (26 août).

Capitaine DU PERIER DE LARSEN, 10^e hussards : a fait preuve de décision et de sang-froid remarquables dans un combat où, blessé, il continua à diriger et à encourager ses hommes.

Lieutenant MOTAIS, 18^e d'infanterie : grièvement blessé dans une localité dont il défendait avec énergie le château.

Lieutenant MAROT, 18^e d'infanterie : blessé en donnant, sous le feu de l'artillerie lourde ennemie, l'exemple du calme et du courage.

Capitaine AMILHAT, 12^e d'infanterie : belle conduite au feu le 20 août ; atteint au bras gauche d'une blessure qui a nécessité l'amputation de l'avant-bras.

Chef de bataillon NANTILLE, 1^{er} zouaves : blessé dans la tranchée où il se maintenait depuis plusieurs jours malgré un feu violent de l'ennemi.

Chef de bataillon RICHAUD, 1^{er} zouaves : s'étant emparé d'un point d'appui important, s'y est solidement organisé et résiste huit jours durant aux contre-attaques incessantes de l'ennemi, auquel il a enlevé deux mitrailleuses.

Adjudant COUSIN, 1^{er} zouaves : blessé dans un assaut, est resté à la tête de sa section avec laquelle il a passé une semaine entière dans les tranchées, sans songer un seul instant à se faire relever.

Soldat MOULIN, 1^{er} zouaves : blessé en patrouillant en patrouille, continue imperturbablement, reçoit une seconde blessure et parvient quand même à remplir entièrement sa mission.

Capitaine LUCAS, 7^e tirailleurs : sang-froid remarquable et belle bravoure ; s'est fait remarquer dans tous les combats auxquels il a assisté.

Capitaine FRANÇOIS, 2^e étranger : le 28 août, dans un assaut, il a entraîné les troupes en avant avec un courage remarquable.

Sous-lieutenant BOUTRY, 2^e zouaves : grièvement blessé, le 28 août, en entraînant sa section à l'assaut.

Lieutenant DESJOBERT, 6^e tirailleurs : après avoir maintenu le plus grand ordre dans sa troupe exposée au feu de l'ennemi, s'est, le moment venu, vigoureusement porté à l'attaque ; a été grièvement blessé.

Lieutenant THURET, 5^e tirailleurs : blessé grièvement le 6 septembre, en levant, avec sa section, une position ennemie.

Capitaine BENEDETTI, 2^e zouaves : calme et sang-froid au combat ; en a donné des preuves remarquables le 1^{er} septembre, en résistant à toutes les attaques de l'ennemi.

Lieutenant DAVEREDE, 1^{er} tirailleurs : blessé une première fois, a conservé son commandement ; y a fait preuve d'énergie en se maintenant six jours entiers au contact immédiat de l'ennemi ; évacué à la suite d'une nouvelle blessure.

Sergent RODEMBOURG, 1^{er} zouaves : à la tête d'une patrouille de quatre hommes, a sans aucune hésitation, attaqué une trentaine d'ennemis qu'il a mis en fuite.

Sous-lieutenant BERNOT, 1^{er} zouaves : gravement blessé, a refusé le concours de ses soldats et s'est trainé seul jusqu'au poste de secours. A peine guéri, est revenu prendre sa place sur le front.

Chef de bataillon BRITSH, 5^e tirailleurs : tombé glorieusement le 28 août en entraînant son bataillon dans une attaque à la baïonnette contre un bois fortement organisé et défendu par l'ennemi.

Capitaine FRALON, 5^e tirailleurs : grièvement blessé le 6 septembre en chargeant avec le plus grand courage, à la tête de son bataillon.

20^e Corps d'Armée.

Capitaine JACQUESSON, 26^e d'infanterie : le 7 août, a, avec son peloton, délivré une patrouille de hussards qui était enfermée avec un officier blessé dans une ferme et a ramené un prisonnier. Le 11 octobre, a chassé avec sa compagnie l'ennemi de la partie nord d'un village, s'est emparé d'une pièce de canon et d'un caisson et a fait de nombreux prisonniers. A fait preuve, en toutes circonstances, d'une rare énergie et a toujours brillamment conduit sa compagnie au cours des différents combats où il a été blessé deux fois, sans abandonner le commandement.

Sergent BARANGER, soldats LEBEUF et JOURDAIN, 69^e d'infanterie : au contact de l'ennemi, se sont portés en avant pour couper des fils de fer qui gênaient la marche de la compagnie, et ont continué leur travail sous un feu des plus violents jusqu'à ce qu'ils aient été tués.

Caporal BAUSSE, 69^e d'infanterie : sous un feu violent et en terrain découvert, s'est porté au secours de son lieutenant grièvement blessé, l'a aidé à placer son paquet de pansement et a transmis ensuite les ordres donnés par cet officier.

21^e Corps d'Armée.

1^{re} COMPAGNIE DU 2^e BATAILLON, du 21^e d'infanterie, 10^e et 12^e COMPAGNIE du 10^e d'infanterie : pour la bravoure qu'ils ont manifestée pendant la période du 9 au 15 octobre en résistant énergiquement et en gardant leurs positions, malgré un bombardement violent les prenant de front et d'enflade et les attaques répétées, de jour et de nuit, de l'infanterie allemande.

Capitaine MARTZ, 21^e d'infanterie : a organisé avec beaucoup d'habileté la défense d'une position. Cette position a été soumise pendant la période du 9 au 15 octobre au bombardement systématique de l'artillerie de campagne et de l'artillerie lourde allemande. A fait preuve d'une grande activité et d'une énergie remarquables qu'il a su communiquer aux troupes sous ses ordres.

Lieutenant VUIDARD, 17^e d'infanterie : le 10 septembre, à l'attaque d'un village, s'est comporté très bravement. A pris sous un feu très vif les dispositions les plus judicieuses et a maintenu la compagnie qu'il commandait dans un ordre parfait malgré les pertes qu'elle éprouvait, et malgré qu'il fut lui-même blessé.

Colonel CHEMINON, commandant la 26^e brigade d'infanterie : a toujours commandé avec énergie et intelligence sa brigade, a montré les plus belles qualités de chef, notamment dans le combat du 8 octobre, où il a conduit lui-même une contre-attaque vigoureuse sur le flanc de l'ennemi.

Lieutenant ROBERT, 12^e d'artillerie : a commandé avec une énergie et un entrain remarquables, sur une position difficile, sa batterie dont l'entrée en action sous le feu de l'artillerie ennemie, a assuré la possession de la position attaquée. S'était déjà fait remarquer antérieurement dans le commandement de sa batterie.

Adjudant CERONNEY, 109^e d'infanterie : dans la nuit du 9 au 10 octobre, a résisté avec sa section, durant plusieurs heures à une violente attaque d'un ennemi très supérieur en nombre. Coupé de son régiment, a prêté son concours à une troupe de cavalerie. A pris part, avec le 70^e d'infanterie, à l'attaque d'un village où il s'est fait remarquer par son sang-froid, son audace et son énergie.

Corps d'Armée colonial.

Capitaine LUCIANI, régiment mixte colonial : blessé à la tête le 11 octobre 1914, lors de

l'attaque d'un bois, au moment où il se portait vaillamment en avant sous un feu violent pour entraîner sa compagnie.

Capitaine ARNAUD, régiment mixte colonial : pour la bravoure dont il a fait preuve, dans toutes les opérations auxquelles il a pris part comme commandant la 2^e compagnie du 12^e bataillon sénégalais et en particulier le 11 octobre à l'attaque d'un bois, où il est tombé mortellement frappé au moment où, marchant à la tête de sa compagnie, sous un feu très violent, l'entraînait vaillamment à l'assaut.

Médecin aide-major WEISS, 4^e d'infanterie coloniale : pour le dévouement inlassable et le courage à toute épreuve dont il a fait preuve depuis le début de la campagne. Est toujours le premier à secourir les blessés, même sous le feu de l'ennemi, fait l'admiration de tous les militaires du régiment.

Sous-lieutenant PERON, rég. mixte colonial : a conduit avec bravoure et intrépidité sa compagnie à l'attaque d'un bois le 11 octobre et a été mortellement blessé.

Adjudant-chef PITRE, rég. mixte colonial : a été grièvement blessé d'une balle au menton et à l'épaule le 11 octobre, lors de l'attaque d'un bois au moment où il se portait bravement en avant sous un feu violent pour entraîner sa section.

Sergent BAKARY DIARA, rég. mixte colonial : a toujours fait preuve depuis le début de la campagne d'une grande bravoure. Le 11 octobre, à l'attaque d'un bois, a commandé avec beaucoup d'audace, de sang-froid et d'habileté sa demi-section. A réussi, avec quelques hommes, sous un feu très violent, à se rapprocher de très près des tranchées allemandes et a rapporté des renseignements intéressants sur l'ennemi.

Chef de bataillon COUP, 7^e bataillon colonial : tombé glorieusement le 28 août, en contre-attaquant l'ennemi à la tête des son bataillon,

Chef de bataillon GARELLY, commandant le régiment mixte colonial : grièvement blessé le 30 août en conduisant avec la plus grande énergie les attaques de son bataillon.

Chef de bataillon VINCENT, 6^e bataillon colonial : grièvement blessé le 30 août en s'efforçant de faire progresser une attaque momentanément enrayer.

Chef d'escadron DE FOURNALS-LABROSSE, chef d'état-major de la 2^e division de cavalerie : a assuré de façon brillante son service de chef d'état-major, a fait preuve à plusieurs reprises, sous un feu violent, de calme et de lucidité parfaite d'esprit.

Sergent fourrier FONTAINE, 8^e tirailleurs : déjà proposé pour sous-lieutenant pour sa brillante conduite au feu, pendant les combats des 21, 22 et 23 septembre. A été tué glorieusement à la tête de sa section, le 2 octobre, en repoussant une attaque de l'ennemi.

Chef de bataillon COT, 4^e tirailleurs : blessé trois fois, n'a pas un seul instant quitté le commandement qu'il exerce de la façon la plus brillante.

Adjudant FENSCH, 4^e tirailleurs : blessé grièvement en poursuivant l'ennemi à la baïonnette à travers bois.

Soldat FRANCOIS, 4^e zouaves : a fait preuve du plus grand dévouement au cours d'une attaque de l'ennemi pour défendre sa mitrailleuse. Blessé deux fois.

Sergent-major SOULLAR, 4^e tirailleurs : blessé au combat du 28 août 1914, a continué à assurer avec la même énergie le commandement de sa section.

Divisions de Cavalerie.

Médecin aide-major BAVELAER, 8^e division de cavalerie : a, depuis le début de la campagne, donné sous le feu de l'ennemi, avec un courage au-dessus de tous les éloges les soins les plus dévoués et les plus éclairés aux blessés de son groupe et des corps voisins.

Adjudant MARSOT, 8^e division de cavalerie : le 9 octobre, a amené, sous une violente canonnade, sa section à l'issue d'un village qu'il importait de garder et s'est maintenu à son emplacement commandant ses chasseurs avec calme et énergie et renseignant parfaitement son chef. S'était déjà fait remarquer antérieurement.

Sergent FIERROBE, 8^e division de cavalerie : blessé le 9 octobre, a refusé d'aller se faire panser et a déclaré vouloir suivre son chef auprès duquel il est resté jusqu'à la fin de l'action.

Chasseur BERDOT, 8^e division de cavalerie : blessé le 9 octobre, a refusé d'aller se faire panser et a déclaré vouloir suivre son chef auprès duquel il est resté jusqu'à la fin de l'action.

Chef d'escadron DE FOURNALS-LABROSSE, chef d'état-major de la 2^e division de cavalerie : a assuré de façon brillante son service de chef d'état-major, a fait preuve à plusieurs reprises, sous un feu violent, de calme et de lucidité parfaite d'esprit.

Groupes de divisions de réserve.

Sergent DABURON, 53^e division de réserve : a été grièvement blessé le 22 octobre en dirigeant un détachement de travailleurs en avant des tranchées. Avant de mourir, et après avoir fait ses dernières recommandations personnelles à un de ses hommes, a chargé ce dernier de présenter ses devoirs à son capitaine et aux officiers de la compagnie, donnant ainsi un suprême exemple de dévouement à ses chefs.

Groupes de divisions territoriales.

Sous-lieutenant LEBELLE, adjoint au commandant du 1^{er} groupe d'artillerie de la 82^e division territoriale : a fait preuve, les 26, 27 et 30 septembre, d'une remarquable bravoure et d'un grand dévouement, en portant des ordres sous le feu, en sauva 30 blessés menacés de tomber aux mains de l'ennemi, en déterminant, par son exemple, un bond en avant d'une troupe d'infanterie et en continuant son service quoique sérieusement blessé.

Lieutenant BRUN, rég. sénégalais : blessé, est resté sous le feu le plus vif, à la tête de sa section.

Lieutenant MUNIER, rég. sénégalais : a été blessé en se portant le premier en avant sous le feu pour entraîner sa compagnie à l'attaque.

Lieutenant MAHMADOU M'DRAYE, régiment sénégalais : grièvement blessé en entraînant sa section à l'assaut.

Sergent-major RUTAT, sergents MONTES, BOULES, GEAMARRE, régiment sénégalais : blessés à la tête de leurs hommes qu'ils entraînaient à l'assaut.

Chef de bataillon BERTHON, 26^e bataillon de chasseurs à pied : a pris le commandement de son groupe après la disparition successive de trois capitaines. A été blessé d'un éclat d'obus à la jambe en attaquant un village avec son peloton, alors que son groupe avait été placé en soutien de troupes voisines.

Chef de bataillon BERTHON, 26^e bataillon de chasseurs à pied : a conduit son bataillon au feu, les 22, 23, 27 et 31 août, les 4 et 6 septembre, avec une énergie, un en-

train, un sang-froid et un courage tout à fait exceptionnels ; grièvement atteint, le 6 septembre, par éclats d'obus, de deux blessures. L'une dans la région iliaque, l'autre dans la région lombaire, alors qu'au mépris du danger et sous un bombardement des plus violents, il faisait organiser lui-même la position que venait occuper son bataillon.

Lieutenant LALANNE, pilote aviateur : étant détaché au réglage du tir de l'artillerie d'un corps d'armée, a fait de nombreuses et fructueuses reconnaissances qui ont abouti, malgré le temps bas et peu favorable à la destruction totale d'une batterie ennemie. A fait preuve d'énergie et de courage pour reconnaître les lignes alliées pour y atterrir.

Sous-lieutenant MARTIGNY : s'est particulièrement distingué et a montré les plus grandes qualités de courage et d'énergie en exécutant à plusieurs reprises, et dans des zones complètement battues par le feu de l'artillerie et de l'infanterie ennemis, des reconnaissances dont le résultat était précieux pour le commandement.

Adjudant-chef LIGERE : a soutenu, de onze heures à dix-huit heures, une attaque ennemie arrivée à 100 mètres de sa tranchée. A fait preuve de beaucoup de sang-froid pendant l'action, ménageant ses munitions et renseignant à tout instant et très exactement son commandant de compagnie.

Capitaine de GROUSSOU, observateur en aéroplane : depuis le début de la campagne a exécuté de nombreuses reconnaissances en survolant au loin les tranchées ennemis et à rapporté des renseignements importants et précis. A su remplir les missions qui lui étaient assignées malgré le feu de l'artillerie ennemie.

Sergent fourrier BERTIN : quoique légèrement blessé au bras, a continué avec le plus grand entraînement et beaucoup de courage son service d'agent de liaison entre son chef de bataillon et sa compagnie, placée dans la situation la plus périlleuse. A été trois fois sur la ligne de feu au moment de la période la plus violente du combat pour y porter des ordres.

Sergent MAURY : est resté avec sa demi-section deux jours et une nuit en avant de la ligne avancée, a supporté dans cette situation périlleuse, sans que sa troupe fâcheuse, le premier feu, ouvert avec la plus grande violence.

Sergent ORIOT : a fait preuve depuis le début de la campagne des qualités morales les plus élevées, d'un courage à toute épreuve, d'initiative intelligente dans l'exercice des fonctions de son grade.

LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés dans la Légion d'honneur :

Au grade de chevalier :

Capitaine BELLEUX, 3^e mixte de zouaves et de tirailleurs : au combat du 6 septembre, resté stoïquement à cheval malgré la douleur pour ne pas émouvoir les troupes qui l'entouraient et a continué à donner des ordres jusqu'au moment où, éprouvé, il est tombé évanoui. Dès qu'il a pu se lever et marcher, est revenu prendre son commandement.

Lieutenant LECUQ, état-major de la 7^e brigade : a, sous un feu meurtrier et dans des circonstances délicates, pris avec calme et intelligence toutes les mesures rendues nécessaires par la mise hors de combat du général qu'il accompagnait sur le terrain.

Sapeurs télégraphistes NANSOT, NAVECH, COIGNARD, PIFARD : ont, sous un feu violent de l'artillerie ennemie, assuré le fonctionnement de lignes télégraphiques importantes, à chaque instant rompues par les projectiles ou désorganisées par les explosions.

Sergent du génie BRUNET : grièvement blessé en s'efforçant, le 26 septembre, de sauver la caisse et la comptabilité de sa compagnie, menacées d'être détruites par le feu de l'artillerie ennemie.

Sapeur télégraphiste HELLIO : a, en terrain découvert et sous un feu violent de l'ennemi, réparé complètement, malgré deux blessures successives, une ligne téléphonique importante.

Capitaine MENU, 4^e d'artillerie : au cours des combats livrés entre le 25 octobre et le 4 novembre, n'a cessé de se tenir dans la tranchée de première ligne battue par le feu de l'ennemi à côté du commandant de l'infanterie, dont il appuya efficacement les attaques. Blessé au bras, est resté à son poste.

Sous-lieutenant MASSUS, 3^e rég. de marche de zouaves : au combat du 30 septembre, a pénétré à la suite de son capitaine dans une tranchée allemande ; s'est maintenu sur la position enlevée, quoique blessé à la tête, malgré la mort de son capitaine et de la plupart des zouaves de son peloton, et ne l'a évacué que le dernier en emportant sur son dos un homme blessé.

Capitaine VESINE-LARUE, 3^e rég. de marche de zouaves : au combat du 30 septembre, étant adjoint au chef de corps, s'est spontanément offert pour aller sur la ligne de feu, prendre le commandement d'une troupe dont le chef venait de tomber grièvement blessé, et a été tué en tête de cette troupe.

Chef de bataillon BATAILLE, 3^e rég. de marche de zouaves : au combat du 3 septembre, s'est élancé avec la plus brillante bravoure à l'attaque des tranchées allemandes. Est tombé dans la tranchée conquise frappé d'une balle en plein cœur.

Chef de bataillon LÉPINE, 90^e d'infanterie : a montré, depuis le début de la campagne, un entrain, une vigueur et un courage à toute épreuve. Blessé grièvement en portant vigoureusement sa compagnie en avant. Amputé d'un bras.

Chef de bataillon DRAHONNET, commandant le groupe cycliste de la 1^{re} division de cavalerie : a été grièvement blessé quelques jours auparavant et à peine remis, a tenu à reprendre le commandement de sa compagnie pour le combat du 30 septembre et a été de nouveau blessé grièvement à l'attaque d'une batterie ennemie, qu'il avait obligé à amener ses avant-trains.

Chef de bataillon VILLEMIN, 26^e bataillon de chasseurs à pied : a pris le commandement de son groupe après la disparition successive de trois capitaines. A été blessé d'un éclat d'obus à la jambe en attaquant un village avec son peloton, alors que son groupe avait été placé en soutien de troupes voisines.

Lieutenant PELE, 102^e d'infanterie : s'est lancé à l'attaque des tranchées ennemis occupées par des mitrailleuses en entraînant sa compagnie, est tombé blessé de trois balles. A refusé de se laisser transporter par ses hommes et leur a prescrit de se porter en avant. Déjà blessé antérieurement, avait refusé de se la

des mitrailleuses ennemis, qui le prenaient d'enfilade et l'y a maintenu. A été grièvement blessé.

Sous-lieutenant GUY DE MINIAC, 26^e d'infanterie : a été grièvement blessé le 25 août, en entraînant sa section à l'attaque, blessure qui a nécessité l'amputation du pied gauche.

Lieutenant DUSSURGEY, 7^e bataillon colonial du Maroc : a fait preuve, dans de nombreux assauts menés contre les tranchées almandes, des plus brillantes qualités de calme, d'énergie et de bravoure; a été blessé au cours de l'un d'eux.

Capitaine BRISOUX, 137^e d'infanterie : a fait preuve, en plusieurs circonstances, de sang-froid, de calme et d'intrépide bravoure. Grièvement blessé, est revenu au feu, bien que sa blessure ne soit pas encore guérie.

Capitaine TERRACOL, 30^e d'infanterie : blessé le 22 août, a rejoint le front à peine guéri. Chargé de s'emparer d'un château, a entraîné sa compagnie à l'assaut, et a pénétré dans le parc par la brèche, montrant une fois de plus un entraînement et un courage remarquables.

Capitaine BAILLAND, 26^e d'infanterie : a été blessé trois fois depuis le début de la campagne sans abandonner le commandement de sa compagnie. A fait preuve de la plus grande énergie en toutes circonstances et en particulier le 29 septembre, où il a maintenu pendant 7 heures sa compagnie dans une situation très difficile, sous un feu intense venant de trois directions.

Capitaine COLLET, 30^e d'infanterie : a fait preuve pendant toute la campagne de belles qualités militaires. A été très grièvement blessé le 25 septembre en entraînant sa compagnie à l'attaque.

MÉDAILLE MILITAIRE

Sont décorés de la médaille militaire :

Adjudant LE BALCHE, 5^e bataillon de chasseurs.

Sergent-major BUGUGNANI, 163^e d'infanterie : s'est fait remarquer par son énergie et son courage en se portant à l'assaut des positions ennemis. A été blessé.

Adjudant-chef KIEMING, 121^e d'infanterie.

Sergent AGUILLENTI, 163^e d'infanterie : s'est fait remarquer par son énergie et son courage en se portant à l'assaut des positions ennemis. A été blessé.

Adjudant AYEL, 158^e d'infanterie.

Adjudant WLAMINK, 163^e d'infanterie : grièvement blessé à la jambe, a continué à encourager les soldats de sa section à gagner du terrain vers l'ennemi.

Adjudant-chef MARTIGNY, 51^e d'infanterie.

Adjudant HOUSSEAU, 163^e d'infanterie : blessé au pied et immobilisé, a continué à engager sa section à gagner du terrain, et n'a rejoint le poste de secours qu'après avoir déterminé le mouvement en avant.

Adjudant GUINOT, infanterie, Romans.

Sergent-major BIAUCAMARIA, 163^e d'infanterie : une balle lui ayant fracturé l'humérus, a conservé son commandement jusqu'au moment où cette blessure l'a paralysé.

Adjudant MATHIEU, 7^e tirailleurs.

Sergent-major CARLOTTI, 163^e d'infanterie : blessé gravement pendant l'assaut de la position ennemie. A fait preuve du plus grand courage et de la plus belle énergie.

Soldat ABDESSALEM BEN AMOR, 4^e tirailleurs.

Caporal DAVID, 163^e d'infanterie : s'est fait remarquer par son courage et son énergie au combat. Blessé grièvement.

Adjudant tambour-major RIEUX, 38^e d'infanterie.

Caporal PELLAS, 163^e d'infanterie : blessé, a refusé d'être assisté, et a ordonné à son escouade de continuer le mouvement en avant sans s'occuper de lui.

Adjudant THIBAUD, 110^e d'infanterie.

Soldat ALLEGRE, 163^e d'infanterie : s'est fait remarquer par sa belle conduite au feu et son courage. Grièvement blessé.

Adjudant GEORGEL, 31^e d'infanterie.

Sergent VIDAL, 163^e d'infanterie : s'est fait remarquer par son énergie et son courage. A été blessé.

Adjudant SALLES, 158^e d'infanterie.

Sergent RICHARD, 235^e d'infanterie : commandant une section de mitrailleuses a sous un feu violent, remis en état une pièce enrayée. A été blessé à la main gauche et a ramené lui-même une pièce dans le mouvement de retraite.

Sergent clairon GOUREAU, 83^e territorial d'infanterie.

Adjudant COING-BOYAT, 157^e d'infanterie : étant en reconnaissance à la tête de sa section. A été grièvement blessé à l'épaule après avoir abattu de sa main deux soldats ennemis.

Soldat DIERZÉ, 1^{er} étranger.

Sergent AZAIS, 215^e d'infanterie : blessé en se conduisant vaillamment au feu.

Soldat MAHMOUD BEN HASSEN, 4^e tirailleurs.

Adjudant DOUGNAC, 215^e d'infanterie : blessé en se conduisant vaillamment au feu.

Sergent AUBLIN, 88^e d'infanterie.

Sergent FRONTY, 215^e d'infanterie : blessé en se conduisant vaillamment au feu.

Adjudant MILOU, 11^e bataillon de chasseurs.

Sergent BENAZETH, 280^e d'infanterie : blessé, a continué à donner l'exemple et à encourager ses hommes jusqu'à la fin du combat.

Adjudant HENU, 1^{er} d'infanterie.

Caporal réserviste DUSET, 25^e d'infanterie : blessé pendant qu'il assurait avec dévouement la garde du drapeau.

Adjudant-chef CORNU, 153^e d'infanterie.

Caporal BROUSSY, 215^e d'infanterie : blessé en mettant en sûreté son capitaine blessé.

Sergent FRANCOINE, 26^e territorial d'infanterie.

Adjudant PLA, 215^e d'infanterie : blessé en se conduisant vaillamment au feu.

Adjudant-chef RASSECK, 2^{er} étranger.

Soldat ESCARGUEL, 253^e d'infanterie : blessé en se conduisant vaillamment au feu.

Soldat BENYAYA TEBAI BEN SAID, 7^e tirailleurs.

Adjudant de réserve TRONCIN, 55^e chasseurs : attitude énergique au combat du 10 août où il a été blessé d'un éclat d'obus.

Adjudant-chef LAJEUNE, 44^e d'infanterie.

Sergent PANNAUX, 44^e d'infanterie : blessé au combat, a continué à marcher avec sa section. A été blessé à nouveau.

Adjudant GABAUD, 170^e d'infanterie.

Adjudant BERRENDONNER, 35^e d'infanterie : s'est dégagé d'un village occupé par l'ennemi en chargeant à la baïonnette avec sa section, et a ramené 9 prisonniers.

Adjudant LEGROS, 172^e d'infanterie.

Soldat RACINE, 44^e d'infanterie : a continué à combattre, bien qu'il ait eu deux doigts coupés par un éclat d'obus.

Adjudant-chef NARDIN, 162^e d'infanterie.

Sergent JUIGNET, 35^e d'infanterie : quatre fois blessé, a continué à combattre jusqu'à ce qu'il ait reçu l'ordre de se faire panser.

Adjudant DUSSOURD, 149^e d'infanterie.

Sergent MONTENDON, 35^e d'infanterie : deux fois blessé, ne s'est arrêté qu'après avoir reçu une troisième blessure dans l'abdomen.

Soldat KLEMSTEIN, 1^{er} étranger.

Sergent PERRIGNEY, 35^e d'infanterie : blessé en escaladant une barrière qui abritait des ennemis.

Soldat BENALLAI MOHAMED, 9^e tirailleurs.

Adjudant VIDAL, 159^e d'infanterie : très brillante conduite au combat du 19 août. Blessé.

Adjudant DEGUILHEM, 170^e d'infanterie.

Sergent-major VOIRON, 159^e d'infanterie : grièvement blessé. N'a quitté la compagnie qu'à la fin du combat.

Adjudant BRUN, 140^e d'infanterie.

Sergent-major VOIRON (Auguste), 159^e d'infanterie : grièvement blessé le 19 août.

Adjudant KAULET, 162^e d'infanterie.

Sergent BEAUDHUIT, 159^e d'infanterie : malgré deux blessures, a continué à mener vigoureusement sa demi-section.

Adjudant-chef LAURENT, 166^e d'infanterie.

Sergent TREILLE, 159^e d'infanterie : malgré deux blessures, a continué à combattre et a remplacé le chef de section blessé.

Sergent GUILLER, 37^e territorial d'infanterie.

Sergent CAZABON, 159^e d'infanterie : a pris le commandement de sa section pour remplacer son chef tombé; l'a conduite avec vigueur, a été blessé lui-même.

Sergent SCHACHERER, 1^{er} étranger.

Sergent de réserve BARNEAUD, 159^e d'infanterie : blessé, a montré au feu les plus belles qualités de calme et d'autorité.

Soldat KHADIR AHMED BELHADJ, 9^e tirailleurs.

Sergent BEDEL, 159^e d'infanterie : blessé à la jambe, a ramené au feu une demi-section privée de son chef.

Adjudant BEURET, 108^e d'infanterie.

Soldat réserviste LAFOND, 371^e rég. d'infanterie : blessé au bras, a refusé de quitter la ligne de feu et a continué de combattre avec ses camarades.

Adjudant ROUSSELET, 20^e bataillon de chasseurs.

Soldat GARAGNON, 163^e d'infanterie : atteint de trois blessures, a continué à tirer jusqu'au moment où il reçut l'ordre d'aller se faire panser.

Sergent BEUTER, 110^e d'infanterie.

Sergent-major ROUVIERE, 63^e d'infanterie : s'est fait remarquer par sa belle attitude au feu, notamment le 23 et le 30 août. A été blessé.

Adjudant-chef MANDRAY, 170^e d'infanterie.

Adjudant VALLADE : belle conduite au feu. A continué à conduire sa section avec entraînement sous le feu d'une compagnie de mitrailleuses après avoir reçu un éclat d'obus à l'épaule.

Sergent-major PERRAMOND, 127^e territorial d'infanterie.

Adjudant-chef SESQUET, 108^e d'infanterie : le 8 septembre, son capitaine et les officiers de sa compagnie ayant été blessés, a commandé la compagnie avec la plus grande énergie jusqu'au moment où il a été blessé.

Soldat LINDEN, 2^{er} étranger.

Adjudant ESCOURROU, 108^e d'infanterie : s'est fait remarquer par son courage et son énergie. Blessé au combat du 10 septembre.

Soldat BENHAMOUDA, 2^{er} tirailleurs.

Adjudant CHANTECAILLE, 108^e d'infanterie : s'est fait remarquer par son courage et son énergie. Blessé le 27 août.

Adjudant-chef LARRIERE, 155^e d'infanterie.

Adjudant VILLANOYE, 108^e d'infanterie : s'est fait remarquer par son courage et son énergie. Blessé le 27 août.

Sergent DESAINT-MICHEL, 129^e d'infanterie.

Adjudant LANZALAVI, 103^e d'infanterie : s'est fait remarquer par son courage et son énergie. Blessé le 6 septembre à l'attaque d'un pont.

Soldat DUTHEIL, 126^e d'infanterie : après que ses chefs furent tombés, a pris le commandement de sa section, lui a donné le plus bel exemple de courage, a ramené par la force quelques hésitants. A fait vigoureusement face à l'attaque et s'est porté sur l'ennemi à la baïonnette, au cours de l'attaque de nuit du 10 septembre, à 20 heures.

Adjudant ABADIE, 143^e territorial d'infanterie.

Sergent MASSIAS, 126^e d'infanterie : au cours du combat du 24 août, ayant été blessé par une balle qui lui a traversé la jambe, n'a pas voulu quitter le champ de bataille où il n'a pas cessé de donner le plus bel exemple, après avoir reçu les soins sommaires qu'il ne voulait pas accepter. Le lendemain a refusé de se faire évacuer, et est resté à son poste dans sa compagnie.

Sergent RENAUD, 8^e tirailleurs.

Adjudant GRACIES, 126^e d'infanterie : très belle conduite au feu. A conduit sa section avec vigueur et l'a utilisée parfaitement dans toutes les circonstances du combat. Blessé au combat du 23 août.

Soldat DAHMAN LARBI BEN DAHMANE, 3^{er} tirailleurs.

Soldat PRADEAU, 126^e d'infanterie : dans une attaque de nuit, envoyé au capitaine par son chef de section faire un compte rendu, et blessé d'un coup de feu pendant l'accomplissement de sa mission, est revenu à sa section, atteint d'une nouvelle blessure ; ne s'est retiré du combat que sur l'ordre formel de son capitaine.

Soldat COURTIN, 126^e d'infanterie : a détourné une mitrailleuse ennemie en la saisissant par le canon, tuant deux servants de cette mitrailleuse. A sauté ensuite dans la tranchée, occupée par une vingtaine d'ennemis, les tuant presque tous à coups de feu et à coups de baïonnette. Blessé légèrement au-dessous du bras, n'a pas cessé de combattre. Ne s'est présenté au médecin que le surlendemain, sur l'ordre du capitaine.

Le Gérant : G. CALMÈS.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris 7^e.